



# Fiche Région Ultrapériphérique **MARTINIQUE**

Étude de l'impact de la  
pandémie de COVID-19 sur  
les régions ultrapériphériques

Région Martinique

Pays France

Superficie 1 108 Km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants (2020) 359 821

Densité de population (2019) 328,6 par Km<sup>2</sup>



Préparée par



**Avis juridique : Ce document a été préparé pour la Commission européenne. Toutefois, le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de la Commission européenne. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans cette publication n'engage que leurs auteurs.**

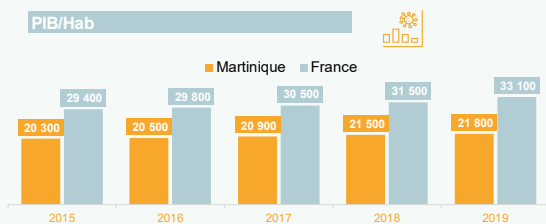
## INTRODUCTION

Cette fiche a été préparée dans le cadre d'une étude plus large évaluant l'impact de la COVID-19 sur les neuf régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE. Elle fournit une analyse approfondie des impacts économiques et sociaux de la COVID-19 en Martinique, elle met en évidence les mesures prises pour enrayer la propagation du virus, et présente des propositions de mesures de relance et de renforcement de la résilience répondant aux principaux enjeux identifiés dans cette région.

Cette fiche présente dans un premier temps un aperçu des impacts sanitaires de la pandémie en Martinique, ainsi que le calendrier des mesures mises en place pour contenir les taux d'infection. Elle examine ensuite les répercussions économiques, en commençant par le niveau macroéconomique, suivi d'une analyse des principaux impacts sectoriels. La troisième partie présente les impacts sociaux et est suivie d'une identification des mesures politiques les plus pertinentes mises en œuvre dans la région pour atténuer les conséquences négatives de la crise. Les deux dernières sections examinent les perspectives d'avenir et suggèrent des mesures pour soutenir la reprise et renforcer la résilience face à des défis similaires à l'avenir.

## Aperçu et impact du COVID-19 sur l'économie de la Martinique

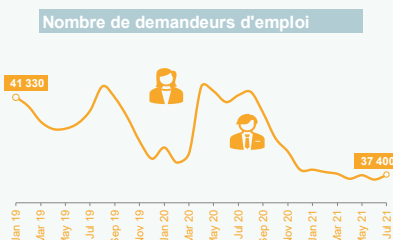
### PIB/Hab



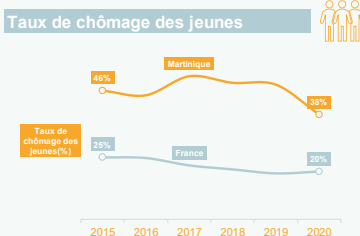
**3%**

baisse estimée du PIB en 2020

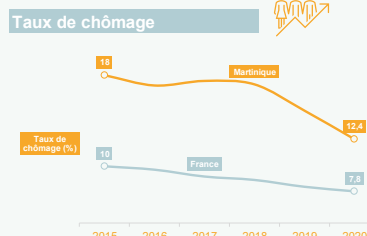
### Nombre de demandeurs d'emploi



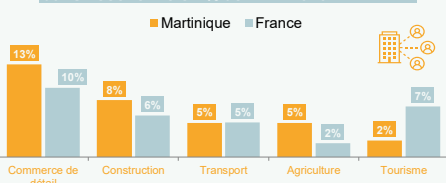
### Taux de chômage des jeunes



### Taux de chômage



### Part des secteurs clés dans l'économie en % de PIB - 2020



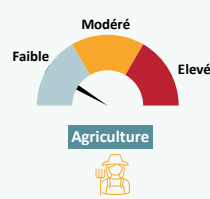
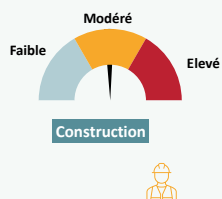
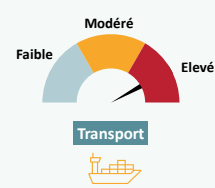
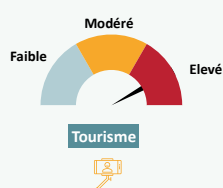
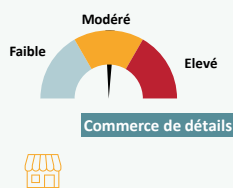
### Ménages avec accès au haut débit - 2019

**76%**  
par rapport à la moyenne française de **83%**

### Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation - 2020

**18,5%**  
par rapport à la **moyenne française de 11,4 %**

### Impact de la crise du COVID-19 sur les secteurs spécifiques de l'économie



### Recommandations



Faire revenir les touristes dans la région et diversifier le marché

Faciliter l'accès au crédit pour les entrepreneurs



Moderniser et diversifier le secteur de la pêche

Développer les compétences nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs de la région



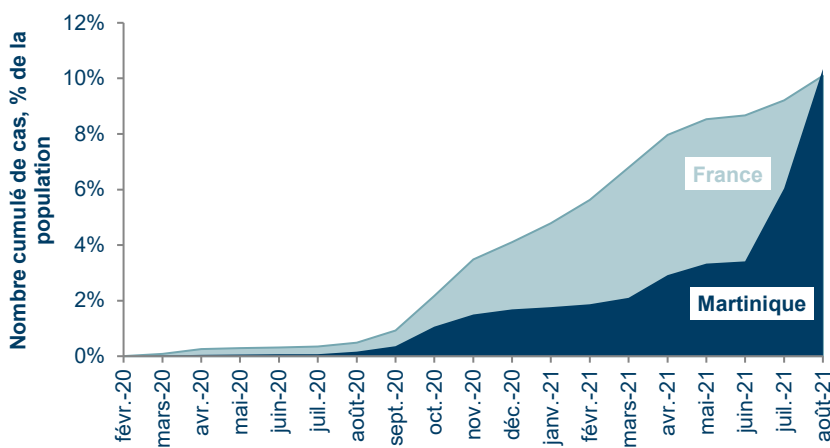
Soutenir la modernisation numérique des ménages

## 1. LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA RÉGION – STATISTIQUES SANITAIRES ET CHRONOLOGIE

En termes de nombre de cas de COVID-19, la Martinique a été proportionnellement moins touchée par la pandémie que la France métropolitaine pendant les 18 premiers mois de la pandémie, soit entre février 2020 et juin 2021. Cependant, une quatrième vague de cas de COVID-19 est apparue en Martinique au cours de l'été 2021, et le nombre de cas enregistrés a connu un pic entre juillet et août. Cela a conduit à l'introduction de mesures de restriction et de contrôle de la population.

Dans un premier temps, l'insularité de la Martinique a joué en sa faveur pour entraver la transmission du virus, ce qui s'est traduit par une première vague bénigne par rapport à la France métropolitaine. La première forte augmentation des cas n'a eu lieu qu'après l'été 2020, lorsque la Martinique a été touchée par une deuxième vague d'infections. La situation s'est aggravée à la fin du deuxième trimestre 2021, lorsque le nombre de cas détectés a encore augmenté en raison de la propagation du variant Delta sur l'île. À la fin du mois d'août 2021, le nombre de cas cumulés de COVID-19 détectés (en % de la population totale) était de 10,3 % supérieur à celui de la France métropolitaine (10,1 %) (Figure 1).

Figure 1 : Nombre cumulé de cas de COVID-19, en pourcentages (février 2020 - août 2021)



Source: Ecorys, sur la base des données de l'OMS

En août 2021, la Martinique avait enregistré 37 192 infections et 47 décès liés au COVID<sup>1</sup>. Le gouvernement régional a rapidement imposé des restrictions après la détection des premiers cas confirmés de COVID-19 début mars 2020. Le premier confinement a suivi les mesures prises en France métropolitaine, avec la fermeture des écoles et des magasins non essentiels, l'accès limité aux plages, un couvre-feu et des exigences de quarantaine pour les passagers entrants.

Le premier assouplissement des mesures de restriction a eu lieu à la mi-mai 2020, et de nouvelles mesures de précaution ont été réintroduites en août lorsque les cas de nouvelles infections ont commencé à augmenter (figure 2). Si la Martinique a réussi à atténuer la première vague d'infections, la deuxième vague a vu les cas augmenter fortement, ce qui a conduit à l'introduction de restrictions plus strictes et à un deuxième confinement en octobre. La Martinique est ainsi la seule région ultrapériphérique française à avoir été confrontée à un second confinement avec le même niveau de mesures restrictives qu'en France métropolitaine.<sup>2</sup> Fin 2020, la baisse du nombre de nouveaux cas a permis à l'Agence régionale de santé (ARS) d'assouplir les restrictions, avec l'espoir que le lancement de la campagne de vaccination en janvier 2021 permette la levée complète des mesures. Alors que la campagne de vaccination se poursuit, de nouvelles restrictions ont néanmoins été imposées aux déplacements entre la France métropolitaine et la Martinique ainsi qu'entre la Guadeloupe et la Martinique. Celles-ci n'ont été levées qu'en juin 2021, après la réouverture des restaurants, musées et autres établissements publics.

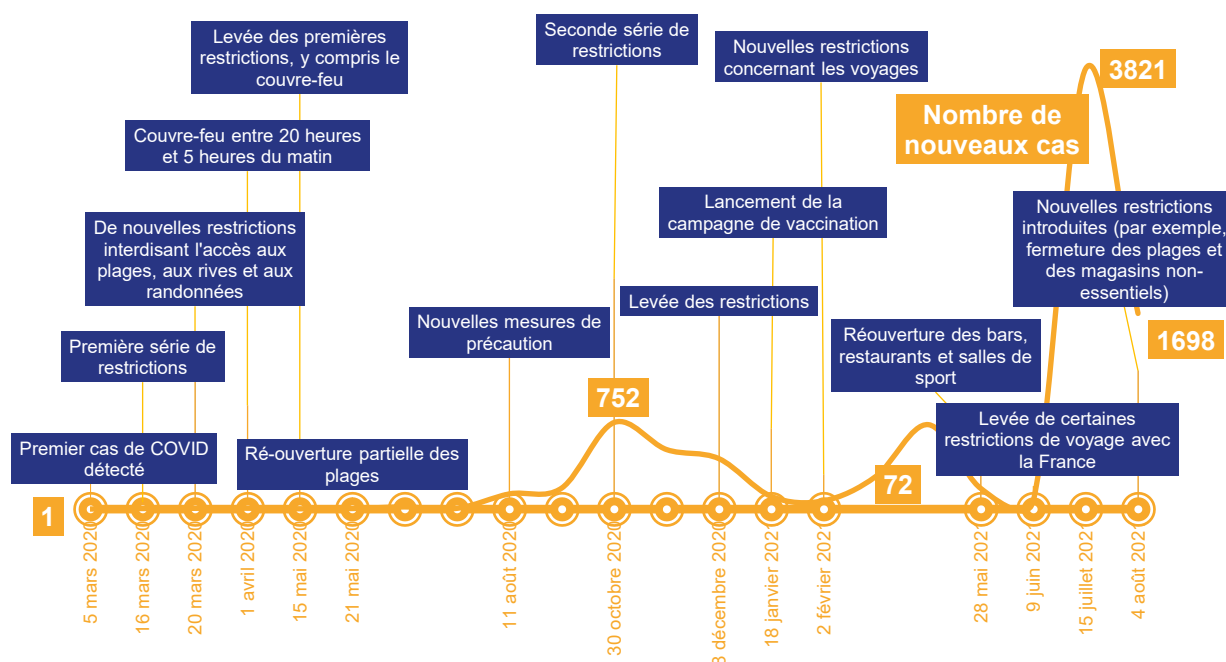
En raison de l'augmentation considérable du nombre d'infections, de nouvelles restrictions ont été introduites à nouveau entre fin juillet et août 2021. Elles consistaient principalement en la fermeture des plages et des magasins vendant des articles non essentiels. Les touristes ont également été découragés de se rendre en Martinique, et ceux qui étaient déjà sur l'île ont été invités à partir.

<sup>1</sup> OMS Coronavirus (COVID-19) Tableau de bord : <https://covid19.who.int/>

<sup>2</sup> France info (2020) *La Martinique seul territoire d'Outre-mer reconfiné*. Voir: <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/la-martinique-seul-territoire-d-outre-mer-re-confine-887606.html>

La principale raison de l'augmentation rapide des cas est le peu de progrès réalisés par la campagne de vaccination sur l'île. Au 31 août 2021, le taux de vaccination était très inférieur à celui de la France métropolitaine ; en Martinique, 27,9 % des habitants avaient reçu au moins une dose (contre 72,3 % en France métropolitaine) et 20,3 % des habitants étaient complètement vaccinés (contre 59,9 % en France métropolitaine).<sup>3</sup>

Figure 2 : Chronologie des mesures de distanciation sanitaire/sociale et étapes sanitaires et nouveaux cas de COVID-19 signalés en Martinique



Source : Ecorys, sur la base des données de l'OMS

La pandémie de COVID-19 n'est pas la première crise à frapper la Martinique ces dernières années. Outre une épidémie de dengue en 2019, la Martinique a été confrontée à des défis en matière de santé publique et de climat suite à une sécheresse et de fortes pluies. L'épidémie de dengue perdure depuis novembre 2019, tandis que les autorités françaises ont déclaré une épidémie en septembre 2020.<sup>4</sup> La Martinique doit aussi faire face à d'autres défis tels que la prolifération des algues sargasses (algues toxiques), les cyclones, l'eau et la gestion du traitement de l'eau.<sup>5</sup> Cela a contribué à renforcer la capacité de gestion de crise de la Martinique, et sa capacité à gérer d'autres défis en parallèle de la pandémie de COVID-19.

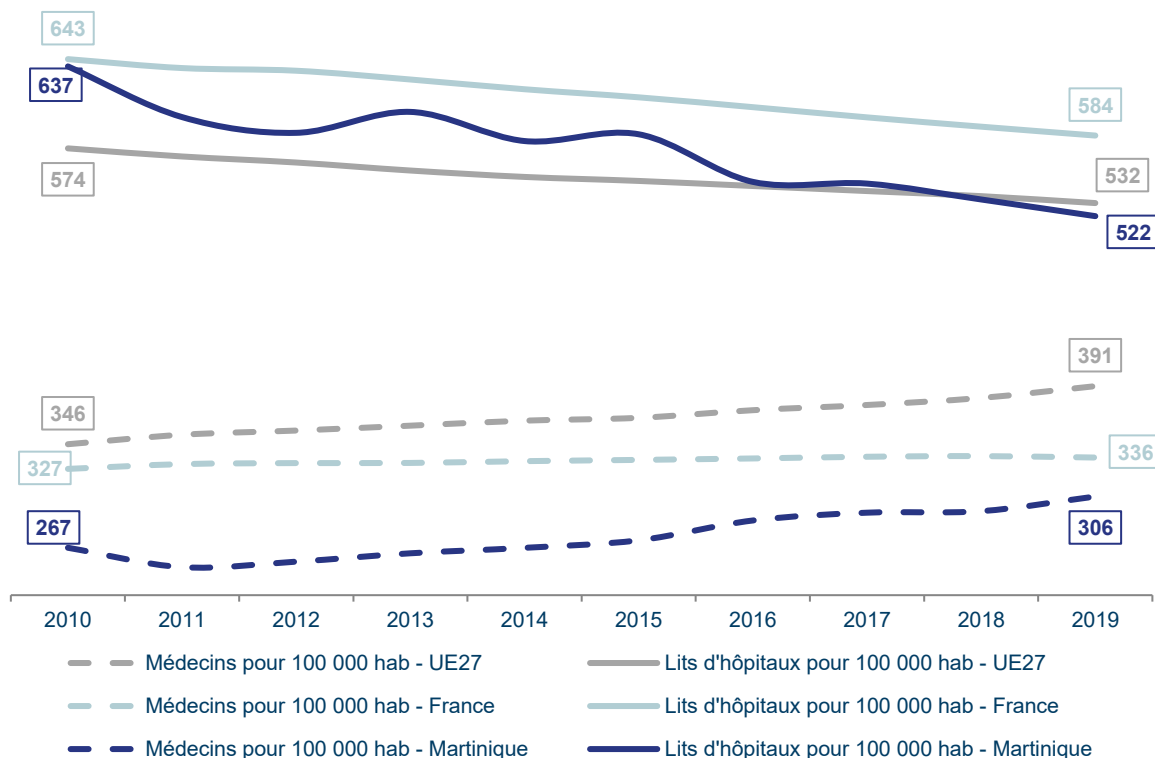
La situation en matière d'infrastructures médicales sur l'île a peu progressé au cours de la dernière décennie. Si le nombre de médecins pour 100 000 habitants a augmenté depuis 2012, il reste bien inférieur à celui de la France métropolitaine et au nombre moyen de médecins de l'UE27. Le nombre de lits d'hôpitaux pour 100 000 habitants en Martinique a diminué depuis 2010, mais était supérieur à celui de l'UE27 jusqu'en 2016. En 2019, le nombre de lits d'hôpitaux recensés est de 522, inférieur au niveau de l'UE27 (532) et de la France métropolitaine (584).

<sup>3</sup> Our World in Data. Voir : <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations?country=FRA>

<sup>4</sup> Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (2020) *Épidémie de dengue en Martinique, France*. Voir : <https://www.ecdc.europa.eu/en/news-events/dengue-epidemic-martinique-france>

<sup>5</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique

Figure 3 : Nombre de lits d'hôpitaux et de médecins (pour cent mille habitants)



Note : Le nombre de lits d'hôpitaux n'est pas disponible pour la Martinique pour 2017 et 2018  
 Source : Ecorys, sur la base des données d'Eurostat

## 2. IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE COVID 19

### APERÇU DE LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE

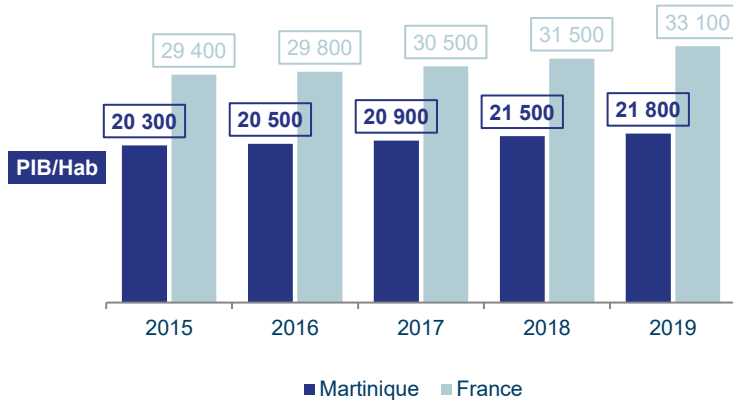
Bien que les indicateurs de santé de la Martinique au deuxième trimestre 2020 révèlent un pourcentage modéré de cas par rapport à la France métropolitaine, l'impact du premier confinement (mars-mai) a été dévastateur pour l'activité économique de l'île, qui a diminué d'environ 20 % par rapport au scénario du statu quo.<sup>6</sup> Les estimations du PIB de la Martinique préparées par le CEROM (*Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-Mer*) montrent une diminution de 3 % du PIB pour 2020.<sup>7</sup>

La figure 4 présente l'évolution du PIB de la Martinique, qui a stagné, ne s'améliorant que légèrement en 2018. Avec un maximum de 24 000 € par habitant en 2019, il représentait 68 % du PIB par habitant de la France métropolitaine.

<sup>6</sup> Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM) (2020) Martinique - *Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement*. Voir: [https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma\\_inc\\_30-impact\\_crise\\_2020\\_valide.pdf](https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma_inc_30-impact_crise_2020_valide.pdf)

<sup>7</sup> Données sur les estimations basées sur la période de janvier à juin 2020, fournies par le CEROM.

Figure 4 : PIB par habitant (€), 2015-2019

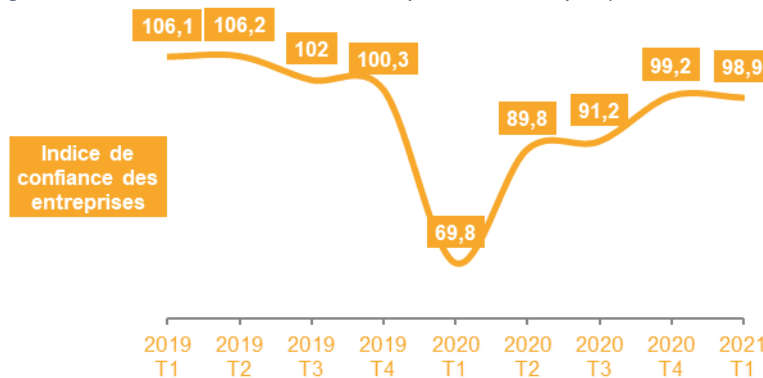


Source : Ecorys, sur la base des données d'Eurostat

Le premier confinement (mars-mai 2020) a eu un impact significatif sur l'économie, restreignant l'activité économique pour une partie de la population (jusqu'à un tiers de la population), qui a été confrontée à des difficultés pour passer au télétravail (travail à domicile) en raison du réseau haut débit limité sur l'île et de l'accès restreint aux ordinateurs<sup>8</sup> (76 % des ménages ont un accès haut débit). La deuxième vague de la pandémie, bien que plus sévère en termes d'infections, a eu un impact moindre sur la productivité économique, à l'exception du

secteur du tourisme, qui a enregistré un recul de 75 à 80 %. Plusieurs contraintes structurelles ont aggravé les impacts négatifs de la pandémie : l'éloignement, la difficulté d'accès aux matières premières, la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement (consommation et industrie), la dépendance à un nombre limité de partenaires et de marchés d'exportation (principalement Guadeloupe, Guyane et France métropolitaine). Le premier trimestre 2021 a vu une reprise de l'activité économique, aidée par les mesures d'accompagnement mises en place pour amortir les impacts.<sup>9</sup> Les effets de ces efforts devraient être visibles avec un certain retard, en raison du décalage généralement associé aux indicateurs économiques.

Figure 5 : Indice de confiance des entreprises, Martinique (T1 2019 – T1 2021)



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

La réduction de l'activité économique se reflète dans l'indicateur de confiance des entreprises, qui a diminué de 30 % au cours du premier trimestre 2020, se rapprochant ainsi de son niveau de 2009.<sup>10</sup> Si l'indice s'est redressé au deuxième trimestre 2020, il n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la pandémie, avec une moyenne de 102 points en 2019. L'économie de la Martinique reste vulnérable, notamment en raison de sa dépendance

économique aux micro et petites entreprises. De nombreux indépendants travaillant dans des secteurs désignés non essentiels lors des confinements (tourisme, culture, musique, loisirs, etc.) ont donc dû interrompre leurs activités.<sup>11</sup> D'après les données du CEROM (*Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer*), les entreprises individuelles représentent moins de 60 % des entreprises en Martinique.<sup>12</sup> Le nombre de micro-entreprises enregistrées a continuellement augmenté jusqu'au début de la crise (par exemple, de 44,8 % de 2018 à 2019).<sup>13</sup> En outre, la baisse de la consommation des ménages a été l'un des principaux facteurs de baisse de l'activité économique, avec une diminution de 27 % au cours du premier confinement.<sup>14</sup>

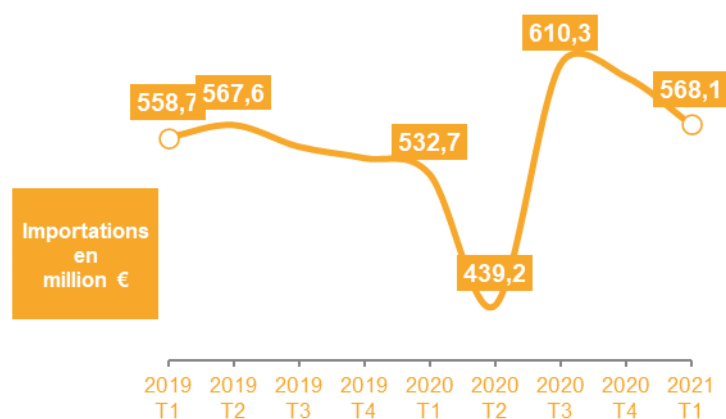
La Martinique présente un certain nombre de caractéristiques socio-économiques qui, combinées à l'impact de la COVID-19, rendent encore plus difficile de maintenir les performances économiques pré-pandémiques. Sa population est vieillissante (les résidents âgés de 60 ans ou plus représentent plus de 25 % de la population et devraient atteindre 40 % en 2030<sup>15</sup>) et les inégalités sont croissantes.<sup>16</sup> Les communes de la Martinique sont financièrement vulnérables en raison de la baisse des recettes fiscales sur les carburants et les douanes (*l'Octroi de mer*), dont on estime qu'elles ont diminué de 9 %, soit une perte d'environ 20 millions d'euros en 2020.<sup>17</sup> Cette baisse des recettes fiscales est liée à



des niveaux d'importation plus faibles entre le premier et le troisième trimestre 2020 (voir Figure 6). Les finances publiques régionales reposent fortement sur l'*Octroi de Mer*, puisque les budgets des collectivités locales (*Collectivité Territoriale de Martinique - CTM*) et des communes sont financés par cet impôt.<sup>18</sup> La diminution des recettes nettes de la taxe sur les carburants, due à la baisse de la mobilité des véhicules sur l'île, a entraîné de nouvelles réductions des finances publiques.<sup>19</sup>

Bien qu'aucune donnée ne soit disponible sur le nombre d'entreprises nouvelles et dissoutes par secteur, le premier semestre 2021 a enregistré moins de faillites qu'à la même période en 2020, grâce à des mesures de soutien gouvernementales plus fortes (selon la CCI). Les entreprises martiniquaises ont reçu un soutien financier essentiel de l'État français, notamment par le biais du système de prêts garantis par l'État, ainsi qu'un accompagnement financé par l'UE (voir la section 4 de cette fiche). Ce soutien est important, dans la mesure où l'économie de la Martinique est constituée principalement de microentreprises dont les fonds propres sont insuffisants pour faire face à une contraction du marché. Les entreprises ont été confrontées à des difficultés liées aux restrictions de mouvement. Aucune augmentation des paiements par carte de crédit à la consommation n'a été enregistrée.

Figure 6 : Importations en millions € (T1 2019 – T1 2021)



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

Les importations de la Martinique se sont rapidement redressées au cours du second semestre 2020 (Figure 6). Les importations ont diminué de 22 % au deuxième trimestre 2020 en raison de la baisse de l'activité économique consécutive au deuxième confinement, mais elles se sont redressées au troisième trimestre 2020, atteignant des niveaux plus élevés qu'avant le début de la pandémie de COVID-19. La réduction des importations peut être principalement attribuée à la baisse de la consommation des ménages et au ralentissement de la demande interne des consommateurs et des entreprises. Bien que les importations de

produits alimentaires aient augmenté de 35 % au cours du premier confinement, les importations totales ont diminué au cours de cette période, principalement en raison de la baisse de la demande de carburant (-72 %).

<sup>8</sup> Informations tirées d'un entretien avec la CCI Martinique.

<sup>9</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique

<sup>10</sup> Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM), 2020. Martinique - *Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement*. Voir : [https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma\\_inc\\_30-impact\\_crise\\_2020\\_valide.pdf](https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma_inc_30-impact_crise_2020_valide.pdf)

<sup>11</sup> Données issues d'un entretien avec l'OECD et Martinique Développement.

<sup>12</sup> Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM), 2005. *Les entreprises de Martinique*. Voir : [https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom\\_entrepr\\_complet.pdf](https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_entrepr_complet.pdf)

<sup>13</sup> INSEE, 2020. *Bilan économique 2019 – Martinique*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4475834?sommaire=4476002>

<sup>14</sup> Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM), 2020. Martinique - *Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement*. Voir : [https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma\\_inc\\_30-impact\\_crise\\_2020\\_valide.pdf](https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma_inc_30-impact_crise_2020_valide.pdf)

<sup>15</sup> INSEE, 2020, La Martinique face au vieillissement de la population : hausse importante du nombre de seniors dépendants à l'horizon 2030. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4796029>

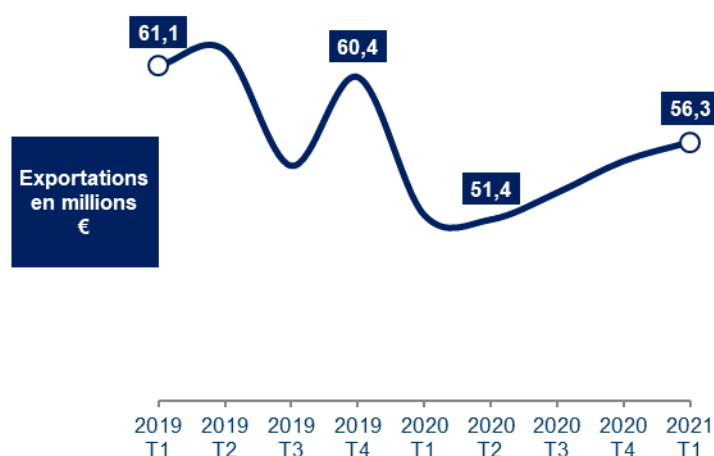
<sup>16</sup> Entretien avec la CCI Martinique.

<sup>17</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique.

<sup>18</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique.

<sup>19</sup> *Ibid.*

Figure 7 : Exportations en millions € (T1 2019 – T1 2021)



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

baisse concerne principalement les exportations de produits agricoles, de cultures vivrières spécifiques et de melon. L'activité d'exportation a souffert des obstacles rencontrés par les chaînes d'approvisionnement locales suite à la réduction des liaisons aériennes et maritimes.

## ANALYSE SECTORIELLE

Tableau 1 : Structure économique de la Martinique (2020)

Secteurs	Part de la production totale (%)
Agriculture et Agro-Alimentaire	4,9
Énergie et gestion des déchets	7,0
Production	4,8
Construction	8,2
Commerce de gros et de détail <sup>20</sup>	13,4
Transport	4,9
Hébergement et restauration	2,4
Information et communication	5,1
Activités financières et d'assurance	3,8
Activités immobilières	8,3
Autres services	2,8
Administration publique et autres activités	24,4
Services aux entreprises	9,8
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : Ecorys, sur la base des données DEM

croissance économique positive. Alors que l'année 2020 avait commencé sur une trajectoire positive, l'apparition de la COVID-19 à la mi-mars, et le confinement qui a suivi, ont eu un impact négatif sur les performances de la plupart des secteurs de l'économie, entraînant une perte de 29 % de la production.<sup>23</sup> La deuxième vague de la pandémie a eu des impacts moins graves en termes de perte d'activité au cours du mois d'octobre, sauf pour le secteur du tourisme, qui a enregistré un recul de 75 à 80 %.<sup>24</sup>

Les exportations de la Martinique ont présenté une certaine volatilité avant le début de la pandémie, qui était très probablement la conséquence de la crise climatique et sanitaire qui a touché l'île tout au long de 2019 (dengue et sécheresse). Les niveaux d'exportation ont généralement diminué depuis le quatrième trimestre 2019. La valeur totale des exportations a diminué de 16 % (avec toutefois une certaine fluctuation dans le temps), passant du niveau prépandémique de 61,1 millions d'euros au premier trimestre 2019, à 51,4 millions d'euros au second trimestre 2020, ce qui se reflète négativement sur la balance commerciale de l'île. Cette

L'économie de la Martinique repose principalement sur le secteur tertiaire (services), qui représente plus de 82 % de la valeur ajoutée et 85 % de l'emploi.<sup>21</sup> Représentant 10 à 12 % du PIB, le tourisme est l'un des principaux moteurs de l'économie martiniquaise et touche de nombreux autres secteurs : agriculture, pêche, industrie locale, culture, événementiel.<sup>22</sup> En tant qu'économie éloignée des centres d'approvisionnement, la Martinique reste dépendante des exportations européennes tant pour l'industrie que pour la consommation des ménages. Ainsi, après le début de la pandémie, la Martinique a eu du mal à maintenir une

<sup>20</sup> Y compris la réparation de véhicules à moteur et de motocycles

<sup>21</sup> IEDOM (2020), Rapport d'activité 2019 de la Martinique. Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra\\_martinique\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra_martinique_vf.pdf)

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique

<sup>24</sup> Entretien avec la CCI Martinique

L'économie de la Martinique repose en grande partie sur les services non marchands, notamment l'administration publique, l'éducation et la santé. En dehors de ceux-ci, les secteurs qui représentent la plus grande part de la production martiniquaise sont le commerce (commerce de gros et de détail), la construction et les activités immobilières, qui représentent collectivement près de 30 % de la production totale.

Une étude du CEROM a estimé l'impact de la COVID-19 dans les RUP françaises. La Martinique a subi une perte de 20 % de son activité économique pendant le premier confinement (mars-mai 2020), ce qui a été estimé contribuer à une perte de 3 % du PIB annuel.<sup>25</sup> Le tableau 2 donne un aperçu des pertes économiques en termes de production et de valeur ajoutée dans les principaux secteurs économiques. Les secteurs des services ont connu la plus forte réduction d'activité, l'hébergement et la restauration arrivant en tête (87 %). Les secteurs les plus touchés en termes de perte de production absolue ont été la construction (137,9 millions d'euros) et le commerce de gros et de détail (119,8 millions d'euros). Ces deux secteurs ont enregistré les plus fortes pertes de valeur ajoutée, avec respectivement 80,4 et 54,2 millions d'euros. Les services de l'administration publique sont restés opérants après le premier confinement, tandis que le secteur de l'agriculture n'a enregistré que de faibles pertes de production et de valeur ajoutée, ce qui en fait le secteur le moins touché par la pandémie.

Tableau 2 : Perte économique estimée pour les secteurs clés en Martinique, Mars-Mai 2020

Secteurs	Production		Valeur ajoutée
	Baisse d'activité (%) pendant le confinement	Pertes en millions €	Perte de valeur ajoutée (millions €)
Agriculture	-6	-3	-3,5
Énergie et gestion des déchets	-27	-38,5	-10,9
Agroalimentaire	-22	-12,3	-4,5
Fabrication	-49	-48	-15,4
Construction	-81	-137,9	-54,2
Commerce de gros et de détail <sup>26</sup>	-43	-119,8	-80,4
Transport	-32	-31,9	-14,9
Hébergement et restauration	-87	-43,5	-18,5
Information et communication	-23	-24,6	-15,1
Activités financières et d'assurance	-18	-14,1	-13
Activités immobilières	-23	-40,3	-42,8
Autres services	-37	-21,7	-14
Administration publique et autres activités	0	0	0
Services aux entreprises	-34	-69,8	-45,5
<b>Total</b>	<b>-29</b>	<b>-605</b>	<b>-333</b>

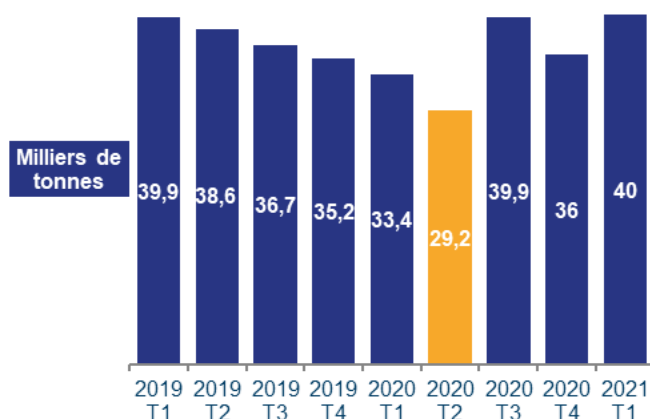
Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

<sup>25</sup> CEROM (2021). Les conséquences économiques de la crise sanitaire dans les Outre-mer. Publié en mars 2021. Voir : [https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom\\_impact\\_crise\\_sanitaire\\_vf.pdf](https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_impact_crise_sanitaire_vf.pdf)

<sup>26</sup> Y compris la réparation de véhicules à moteur et de motos

## Construction

Figure 8 : Ventes de ciment, Martinique (T1 2019 – T1 2021)



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

construction en raison des mesures de protection.<sup>28</sup> La CTM (*Collectivité Territoriale de Martinique*) a tenté de soutenir et promouvoir la poursuite des activités du secteur de la construction, mais a rencontré des difficultés dues aux mesures COVID-19, en sus des complications liées au travail en distanciel.<sup>29</sup> Ainsi, si l'investissement dans les activités de construction n'a pas cessé, il a connu une stagnation.<sup>30</sup> La baisse de la demande de construction se traduit par une chute des ventes de ciment (Figure 8). Alors que ces dernières affichent une tendance négative depuis le début de 2019 et ont atteint leur plus bas niveau lors du premier blocage, les ventes se sont nettement redressées au troisième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021.

## Tourisme

Les secteurs les plus gravement touchés sont ceux qui ont été désignés comme "non essentiels" pendant le confinement, notamment le secteur du tourisme et tous les services connexes (culture, loisirs, etc.). Comme indiqué, le tourisme représente généralement 10 à 12 % du PIB, soit 580 millions d'euros par an.<sup>31</sup> Il s'agit d'une part plus importante que la contribution sectorielle équivalente en France métropolitaine (8 % du PIB)<sup>32</sup>, et il n'est pas surprenant que le tourisme soit également le moteur de la performance économique dans d'autres secteurs, tels que l'agriculture, la pêche, l'industrie locale, la culture et les événements. L'impact de la COVID-19 a été le plus évident dans la chute de l'activité touristique, notamment avec une forte réduction des vols commerciaux et des bateaux de croisière. En raison des plages désertes, la faune marine a prospéré, permettant aux requins de se développer le long de la côte de l'île. Cela a eu pour effet d'augmenter la perception du danger et de diminuer l'intérêt des touristes potentiels.

Alors que la Martinique a bénéficié de tendances stables en matière d'activités touristiques en 2019 et au début de 2020 (Figure 9), le début de la pandémie a inversé ces tendances positives. Les visiteurs ont dû se conformer à des exigences spécifiques (quarantaine pendant sept jours, tests PCR) et ont dû justifier de raisons impératives pour entrer en

<sup>27</sup> Association des CCI d'outre-mer (ACCIOM), 2020. *Outre-mer : L'état d'urgence*. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2021/02/OUTRE-MER-L%C3%89TAT-DURGENCE.pdf>

<sup>28</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>29</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>30</sup> Entretien avec la CCI Martinique

<sup>31</sup> *Ibid.*

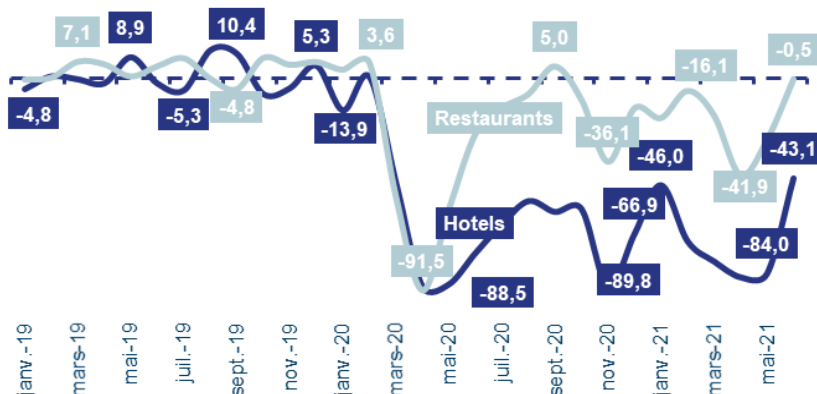
<sup>32</sup> République française, 2019. *Les bons chiffres de la saison touristique estivale 2019*. Voir : [vie-publique.fr/en-bref/272167-les-bons-chiffres-de-la-saison-touristique-estivale-2019#:~:text=Cette%20activité%20économique%20représente%208,des%20mois%20d'été%202019%20](http://vie-publique.fr/en-bref/272167-les-bons-chiffres-de-la-saison-touristique-estivale-2019#:~:text=Cette%20activité%20économique%20représente%208,des%20mois%20d'été%202019%20)

Martinique.<sup>33</sup> Le tourisme a subi un recul de 80 % lors du premier confinement, puis de 75-80 % lors de la seconde vague.<sup>34</sup>

Selon l'observatoire du gouvernement, la perte pour l'hôtellerie entre 2019 et 2020 s'est élevée à 41 millions d'euros (-69%) et devrait être de 15 millions d'euros en 2021 par rapport à 2020 (-62 %).<sup>35</sup> Pour les agences de voyages locales, les pertes sont proches de 90 à 95 %, les services d'accompagnement comme la location de voitures enregistrant - 56 % de pertes entre 2020 et 2021 et -66 % entre 2019 et 2020.<sup>36</sup>

Les secteurs classés comme non essentiels (tourisme, culture, loisirs) ont subi les pertes les plus lourdes, car ils sont plus souvent représentés par des indépendants. Comme on l'a vu, les indépendants ont été parmi les plus durement touchés par la pandémie, car la plupart d'entre eux ne disposaient pas d'une source active de revenus, tout en étant obligés de continuer à payer des impôts.<sup>37</sup> Beaucoup étaient actifs dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. La plupart des hôtels sont restés fermés lors du premier confinement, avec seulement un hôtel sur huit ouvert en Martinique ; un taux inférieur à celui de la France métropolitaine, où un hôtel sur quatre est resté ouvert. En juin, 70 % des hôtels étaient ouverts, ce qui est légèrement inférieur à la France métropolitaine (78 % des hôtels ouverts) mais supérieur à la Guadeloupe (54 %).<sup>38</sup>

Figure 9 : Chiffre d'affaires du secteur du tourisme, 2019-2021



Source : Ecorys, sur la base des données de l'INSEE

Le nombre de réservations d'hébergement au cours du deuxième trimestre 2020 a diminué de 93 % par rapport à la même période un an auparavant, ce qui constitue une tendance similaire à celle observée pour la Guadeloupe. Par conséquent, le chiffre d'affaires du secteur (hôtels) en avril et mai a diminué de 90 % par rapport à la même période l'année précédente (Figure 9). Même après la levée des restrictions, le chiffre d'affaires des hôtels en juin 2020 est resté inférieur de 75 % à celui de juin 2019. Une situation similaire s'applique aux restaurants, dont le chiffre d'affaires en avril et mai 2020 a diminué de 90 %.

### Commerce et vente au détail

Le secteur du commerce de détail occupe une place importante dans l'économie martiniquaise, avec plus de 13 % de la production totale. Comme de nombreuses autres activités (agriculture et pêche), celles du commerce sont liées au tourisme.<sup>39</sup> En tant que territoire insulaire, la réduction des échanges commerciaux a eu un impact immédiat sur l'économie de l'île.<sup>40</sup> Suite à la pandémie et à la mise en place de mesures de confinement, le secteur a connu une baisse de plus de 50 % en 2020 par rapport à 2019.<sup>41</sup> De même, comme ce fut le cas en Guadeloupe, les moyennes

<sup>33</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>34</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>35</sup> Informations tirées d'un entretien avec Zilea (association des acteurs du tourisme).

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Entretien avec l'OECD.

<sup>38</sup> INSEE, 2020. *Au 2e trimestre 2020, l'activité économique de la Martinique reste impactée par la crise sanitaire*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4800506#titre-bloc-17>

<sup>39</sup> Informations tirées d'un entretien avec Zilea (association des acteurs du tourisme).

<sup>40</sup> Association des CCI d'outre-mer (ACCIOM), 2020. *Outre-mer : L'état d'urgence*. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2021/02/OUTRE-MER-L%C3%89TAT-DURGENCE.pdf>

<sup>41</sup> Entretien avec la CCI Martinique

---

et grandes surfaces (et les marchés) représentaient les principaux lieux de consommation avant le confinement. Avec l'arrivée de la pandémie, les préférences des consommateurs se sont orientées vers des achats dans des magasins plus petits et locaux pendant le confinement. Les petits commerces, en particulier ceux qui vendent des biens d'équipement et des vêtements, ont subi les pertes les plus importantes, tandis que les petits commerces alimentaires ont bénéficié d'une augmentation des ventes pendant la crise.<sup>42</sup> Après la fin du confinement, les grands magasins et les marchés ont commencé à se redresser, pour reprendre un rôle de premier plan dans les ventes au détail. Cependant, les nouvelles restrictions introduites au cours de la période estivale 2021 sont susceptibles d'avoir à nouveau un impact négatif sur le secteur du commerce et de la distribution.

### *Transport*

Le secteur des transports est vital pour l'économie de la Martinique car il permet les échanges commerciaux et le bon fonctionnement des autres secteurs. Il a enregistré une baisse de 32 % de sa production économique lors du premier confinement. Le transport aérien a été presque entièrement interrompu et les déplacements des passagers ont été fortement limités, ce qui a entraîné un ralentissement des flux touristiques.<sup>43</sup> Au premier trimestre 2020, l'aéroport international de la Martinique a connu une croissance par rapport au premier trimestre 2019, mais qui a été stoppée par le premier confinement, l'activité de l'aéroport étant réduite à seulement deux vols Air France par semaine. Les vols cargo ont mieux résisté, se maintenant à près de 70 % de l'activité par rapport à 2019. L'aéroport a enregistré une perte de chiffre d'affaires d'environ 37 % en 2020.

Le secteur de l'aviation se redresse, bien qu'à un niveau d'activité réduit, tandis que la Martinique a dû faire face à des coûts de fret plus élevés en raison du confinement.<sup>44</sup> Les directives gouvernementales ayant décrété la fermeture de toutes les frontières au début du confinement, il n'y a pratiquement pas eu, depuis mars 2020, de réouverture de lignes, sauf avec la France. 50 % des vols sont à destination de la France métropolitaine, suivis par environ 30 % de vols à destination de la Guadeloupe, tandis que les liaisons restantes couvrent le reste de l'Europe et l'Amérique du Nord et du Sud.<sup>45</sup>

Tout comme le transport aérien, le transport public a ralenti en raison des mesures de distanciation sociale qui ont été mises en place. La diminution de la capacité disponible dans les transports publics, la réduction du trafic et la diminution du nombre de passagers à bord ont contribué à la baisse de l'activité des transports publics.<sup>46</sup> Si les véhicules privés restent le moyen de transport le plus utilisé, on comptait près de 160 000 utilisateurs du réseau de transport public fin 2018. L'importance des transports publics en Martinique n'est donc pas négligeable.<sup>47</sup>

### *Agriculture et agroalimentaire*

L'agriculture a été impactée par la pandémie de COVID-19 - en particulier pendant le premier confinement (mars-mai 2020) - mais contrairement à d'autres secteurs, elle a connu une reprise plus rapide. Pendant le premier confinement, elle a enregistré une baisse de 6 % de son activité de production, soit une perte de productivité économique de 3,5 millions d'euros. Avec la diminution des importations pendant la première période de confinement, l'île s'est tournée vers les productions locales et les chaînes d'approvisionnement alimentaire plus courtes, ce qui est considéré par le gouvernement local comme une évolution positive pouvant aider à diversifier le secteur.<sup>48</sup>

Cependant, en plus de la crise de la COVID-19, l'année 2020 a connu plusieurs événements climatiques extrêmes. Une période de sécheresse en avril 2020 a touché le secteur agricole, notamment les plantations de canne à sucre, suivie de mauvaises conditions météorologiques (pluie) qui ont affecté les infrastructures de l'île.<sup>49</sup>

---

<sup>42</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>43</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>44</sup> Entretien avec la CCI Martinique

<sup>45</sup> Informations tirées d'un entretien avec l'aéroport international de la Martinique.

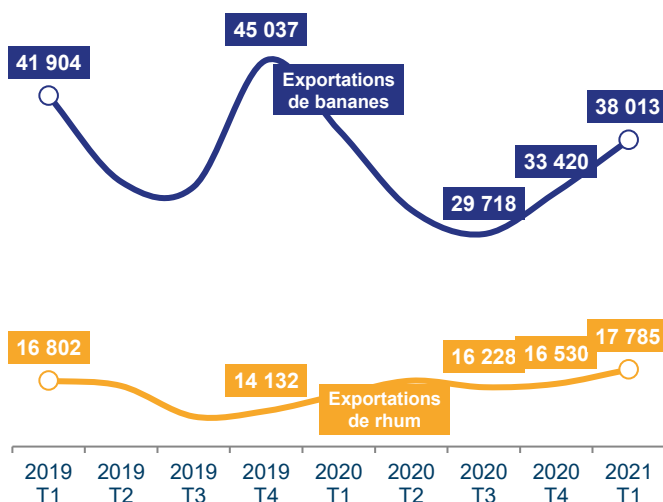
<sup>46</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>47</sup> IEDOM, 2019, *Rapport annuel*. Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra\\_martinique\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra_martinique_vf.pdf)

<sup>48</sup> Entretien avec la CCI Martinique

<sup>49</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

Figure 10 : Exportation de bananes et de rhum, T1 2019 – T1 2021 (tonnes et HI d'alcool pur)



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

Les effets de ces événements ont été quelque peu atténués par les mesures de soutien mises en place par le gouvernement régional, telles que l'aide aux communautés locales et aux agriculteurs pour compenser leurs pertes.

L'agriculture de la Martinique repose sur la production de bananes et de canne à sucre, qui stimulent les exportations et ont longtemps été le moteur de la production agricole. La production de ces deux cultures occupe les deux tiers de la surface agricole utile de la Martinique.<sup>50</sup> Les exportations produits agricoles ont diminué de 13,9 % en 2020, sous l'effet d'une baisse des exportations de bananes (13,7 %), tandis que les exportations d'autres produits agricoles, dont le rhum, n'ont représenté qu'une réduction de 0,2 %.<sup>51</sup> Les exportations de produits agroalimentaires ont été affectées par la crise de la COVID-19,

reflétant une baisse lors du premier confinement par rapport au premier trimestre 2019 (Figure 10). Les exportations de bananes ont été plus volatiles, ce qui suit une tendance saisonnière, avec des niveaux d'exportation plus faibles pendant les mois d'été. Cette volatilité est liée à des phénomènes climatiques extrêmes, à la vulnérabilité de la culture de la banane aux parasites et à la concurrence des bananeraies d'Amérique latine.<sup>52</sup> Au contraire, les exportations de rhum n'ont pas enregistré d'impacts négatifs, augmentant de 3 % au second trimestre 2020 et de 19 % au troisième trimestre 2020 (par rapport aux niveaux de 2019). Au premier trimestre 2021, elles ont retrouvé et dépassé les niveaux d'avant la crise.

### 3. IMPACTS SOCIAUX DE LA CRISE DE LA COVID-19

La Martinique est confrontée à plusieurs défis sociétaux : un marché du travail fragile soumis aux variations saisonnières du marché, des tendances démographiques négatives et un taux de pauvreté élevé. Ces problèmes ont été exacerbés par la crise de la COVID-19. Le taux de chômage dans la population en âge de travailler (15-74 ans) s'établit à 12,4 % en 2020 (Figure 11), bien plus élevé que le taux de 8 %<sup>53</sup> en France. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est également élevé : 38 % en 2020 contre 20 % en France métropolitaine (selon les données Eurostat<sup>54</sup>). Ce chiffre a fluctué depuis 2015, mais s'est amélioré, atteignant un pic de 51 % en 2018. Les taux de chômage de longue durée ont poursuivi leur baisse depuis 2013 pour atteindre 7,2 % en 2020, ce qui est toutefois toujours supérieur à la moyenne nationale (3 %) et à celle de l'UE27 (2,5 %).<sup>55</sup>

<sup>50</sup> IEDOM, 2019, *Rapport annuel*, Voir: [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra\\_martinique\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra_martinique_vf.pdf)

<sup>51</sup> IEDOM, 2021, *L'économie de la Martinique en 2020 "je plie, et ne romps pas"*, Voir: [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom-ma-synthese-annuelle-2020\\_vf\\_3.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom-ma-synthese-annuelle-2020_vf_3.pdf)

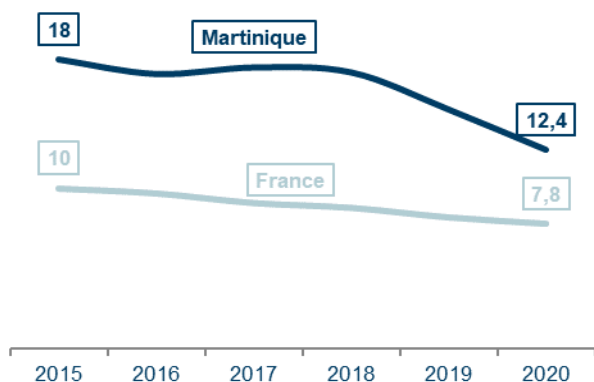
<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Eurostat, code de données en ligne: TPS00203

<sup>54</sup> Eurostat, code de données en ligne : YTH\_EMPL\_110

<sup>55</sup> Eurostat (code: [lfst\_r\_lfu2ltu]), Chômage de longue durée (12 mois et plus) selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et les régions NUTS 2 (%), Pourcentage de la population active.

Figure 11 : Taux de chômage (%), 2015-2020



Source : Eurostat, code de données en ligne : TGS00010

En 2017, 29 % des Martiniquais vivaient sous le seuil de pauvreté. Cela représente 96 400 personnes, soit plus du double du taux de la France métropolitaine (14,1 %). En 2020, 30 000 personnes vivaient avec le *Revenu de Solidarité Active (RSA)* en Martinique, soit environ 8 % de la population totale. Cette tranche de la population a subi les conséquences les plus lourdes de la pandémie COVID-19 et de ses effets associés, notamment en ce qui concerne l'accès aux biens de consommation et aux produits de première nécessité. Par conséquent, il existe une demande croissante pour un système d'accompagnement social dû à la pauvreté relative de la population.<sup>56</sup>

L'impact de la pandémie de COVID-19 est surtout visible dans l'augmentation des prestations sociales, comme en témoigne le nombre croissant de bénéficiaires d'allocations chômage. La catégorie des aides sociales représente 450 millions d'euros dans le budget de la Martinique (*Collectivité Territoriale de Martinique - CTM*), 200 millions d'euros étant uniquement alloués au RSA (revenu minimum). Les dépenses de prestations sociales sont supérieures aux recettes publiques, l'écart se creusant chaque année de 70 millions d'euros en moyenne.<sup>57</sup> Les autorités locales prévoient que cet écart va probablement s'accroître en 2021.<sup>58</sup> La crise a creusé les inégalités sociales, avec une aggravation de la situation des personnes dépendant du niveau minimum d'aide sociale, ajoutant à la précarité de l'emploi.<sup>59</sup> Avec de nombreux services fermés et peu de personnes ayant accès à des équipements numériques, les autorités publiques ont eu du mal à fournir à leurs citoyens le même niveau de services qu'avant la pandémie, car elles n'avaient pas un accès complet aux dossiers de demande d'aide sociale des citoyens.<sup>60</sup>

Le nombre d'employés salariés en Martinique a diminué d'un trimestre à l'autre au premier semestre 2020, affichant une baisse de 1,5 % au premier trimestre et une nouvelle baisse de 1,5 % au deuxième trimestre.<sup>61</sup> Le secteur privé a été le principal facteur de la hausse des niveaux de chômage, avec une diminution de 1,9 % du nombre de travailleurs salariés au cours du second trimestre 2020. Les niveaux de chômage du secteur public ont augmenté, mais dans une moindre mesure, avec une diminution de 0,8 % du nombre de salariés. Sur une période d'un an, l'emploi salarié a diminué de 1,8 %, soit une perte de 2 230 emplois.<sup>62</sup> Les pertes d'emplois se sont concentrées dans le secteur tertiaire commercial, puisque 3 emplois perdus sur 4 font partie de ce secteur. En outre, les travailleurs indépendants dans des entreprises "non essentielles" ont représenté une part importante de ces pertes d'emploi.

<sup>56</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>57</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>58</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>59</sup> Entretien avec le Président de la CCI.

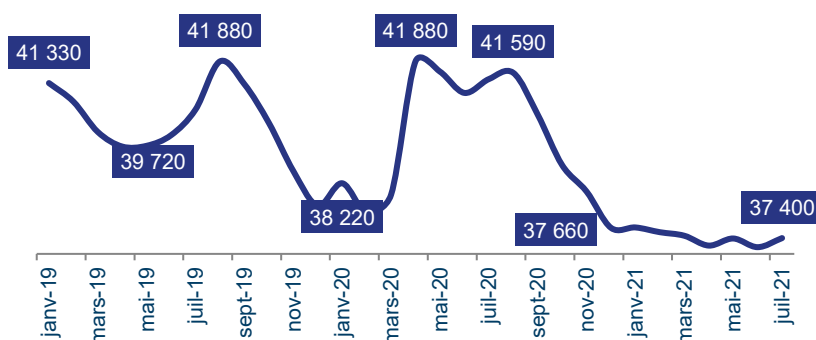
<sup>60</sup> Entretien avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

<sup>61</sup> INSEE (2020) *Au 2e trimestre 2020, l'activité économique de la Martinique reste impactée par la crise sanitaire*. Voir: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4800506#titre-bloc-17>

<sup>62</sup> INSEE (2020) *Au 2e trimestre 2020, l'activité économique de la Martinique reste impactée par la crise sanitaire*. Voir: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4800506#titre-bloc-17>



Figure 12 : Demandeurs d'emploi inscrits à la fin du mois à Pôle emploi en Martinique, Catégorie : A



Source : Ecorys, sur la base des données de Pôle emploi

En raison de la pandémie, les régimes régionaux d'aide au chômage ont été davantage sollicités, comme l'indiquent les demandes d'indemnisation présentées par les ouvriers et les employés (Catégorie A<sup>63</sup>) qui ont perdu leur emploi en raison de la crise (Figure 12). Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de plus de 30 % au premier trimestre 2020 (c'est-à-dire entre début janvier et fin mars), atteignant ses plus hauts niveaux depuis début 2019. Les chiffres ont de nouveau baissé en août 2020, après que les indicateurs économiques ont repris une trajectoire plus positive (indice de confiance des entreprises, niveaux de consommation, etc...).

En mai 2020, 6 200 entreprises ont demandé à bénéficier du dispositif de chômage partiel, ce qui représente 44 290 salariés, soit 54 % des salariés du secteur privé.<sup>64</sup> Ce chiffre est supérieur à celui de la France métropolitaine, où les données de mai 2020 indiquent que 998 000 entreprises ont demandé un soutien pour 12 100 000 salariés (soit 44 % des salariés du secteur privé en chômage partiel).<sup>65</sup> D'après la répartition sectorielle des demandes, les secteurs les plus touchés sont le commerce de gros et de détail, la construction, l'agriculture et l'alimentation, les services aux entreprises et les autres services (Tableau 3). Si le régime de chômage partiel a permis d'amortir le nombre d'emplois perdus, il a incité certaines entreprises à limiter ou à suspendre leurs contrats de travail temporaire. Ainsi, les contrats de travail temporaire ont diminué de 34,3 % au cours du premier trimestre 2020 (par rapport au troisième trimestre 2019), pour se redresser ensuite de 30,9 % au cours du deuxième trimestre 2020.<sup>66</sup>

Tableau 3 : Demandes d'indemnisation partielle du chômage par secteur (Septembre 2020 - Avril 2021)

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Agriculture et agroalimentaire	70	70	95	70	30	30	30	25
Industrie	45	45	90	50	25	25	15	10
Construction	30	35	50	40	25	20	25	10
Commerce de gros et de détail	110	340	645	145	50	40	60	165
Transport	75	70	85	75	40	45	35	30
Hébergement & restauration	270	325	485	385	150	175	230	215
Services aux entreprises	180	195	265	175	100	100	105	85
Autres services	135	250	460	215	100	90	85	100
Services non-marchands	40	40	75	50	15	15	15	10
<b>Total</b>	<b>955</b>	<b>1 370</b>	<b>2 250</b>	<b>1 205</b>	<b>535</b>	<b>540</b>	<b>600</b>	<b>650</b>

<sup>63</sup> Selon Pôle emploi, la catégorie A regroupe toutes les personnes sans emploi qui recherchent activement un emploi, quel que soit le type de contrat (emplois temporaires ou saisonniers, emplois à temps plein, à temps partiel, etc.)

<sup>64</sup> Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) (2020) *Le confinement : un coup de frein économique brutal et massif – Communiqué de presse*. Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/cp\\_note\\_de\\_conjoncture\\_confinement\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/cp_note_de_conjoncture_confinement_vf.pdf)

<sup>65</sup> <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/situation-sur-le-marche-du-travail-au-5-mai-2020>

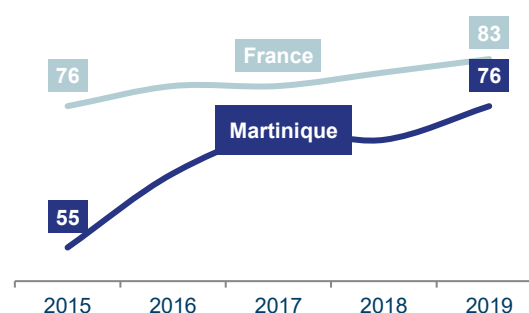
<sup>66</sup> INSEE, 2020. *Au 2e trimestre 2020, l'activité économique de la Martinique reste impactée par la crise sanitaire*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4800506#titre-bloc-17>

Source : Ecorys, sur la base des données de la Dares

Avec une population croissante et vieillissante, la Martinique est confrontée à des défis démographiques. En 2018, 18,5 % des jeunes de la région étaient ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET), contre 11,4 % en moyenne en France. Chaque année, environ 3 000 à 4 000 personnes quittent l'île<sup>67</sup>, soit l'équivalent de 0,8 % de la population.<sup>68</sup> Il s'agit principalement des jeunes quittant l'île pour poursuivre leurs études à l'étranger en raison des possibilités limitées d'emploi et d'éducation sur place. Ceci, en sus de perspectives très limitées sur le marché du travail, incite également une part croissante de la population adulte - formée ou non - à s'installer en France (principalement en Île-de-France, mais aussi de manière significative en Occitanie, en Provence Alpes-Côte d'Azur et en Nouvelle Aquitaine) ou dans d'autres pays.<sup>69</sup> Selon les projections de l'INSEE, si les tendances actuelles se poursuivent, la Martinique pourrait perdre en moyenne 2 500 habitants par an entre 2030 et 2050.<sup>70</sup>

La pandémie de COVID-19 a contribué aux défis éducatifs croissants sur l'île. Toutes les écoles ont dû fermer conformément aux mesures restrictives imposées, et même après leur réouverture, les classes n'ont pas totalement retrouvé les pratiques pédagogiques d'avant la pandémie, car l'accent a été mis sur la protection des enseignants et des élèves et sur la limitation de leur exposition au COVID-19 dans la mesure du possible.<sup>71</sup> Ainsi, les cours en ligne sont devenus la norme pendant un certain temps, ce qui a désavantagé les enfants n'ayant pas ou peu accès aux équipements numériques. Les autorités locales n'ont pu acheter des tablettes que pour environ 800 enfants.<sup>72</sup> Pour pouvoir les utiliser, l'accessibilité au haut débit était également nécessaire. L'accès et l'utilisation des services numériques s'améliorent en Martinique depuis cinq ans (Figure 13). En 2019, 76 % des ménages martiniquais ont accès au haut débit, soit un taux inférieur de 7 % à celui de la France métropolitaine.

Figure 13 : Ménages ayant accès au haut-débit (%)



Source : Ecorys, sur la base des données d'Eurostat

#### 4. LES RÉPONSES POLITIQUES POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE

##### APERÇU

L'UE a mobilisé plusieurs outils et sources de financement pour aider la Martinique à surmonter les difficultés sociales et économiques engendrées par la pandémie. L'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (*Coronavirus Response Investment Initiative* - CRII) et l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus plus (*Coronavirus Response Investment Initiative Plus CRII+*) ont permis d'utiliser les ressources existantes qui n'avaient pas été utilisées, et de les réorienter là où elles étaient le plus nécessaires<sup>73</sup>. Les paquets ont facilité un soutien financier supplémentaire aux soins de santé, aux entreprises et aux personnes dans le besoin en Martinique par le biais du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE).

<sup>67</sup> Entretien avec la CCI Martinique

<sup>68</sup> INSEE (2020) La Martinique face au vieillissement de la population : hausse importante du nombre de seniors dépendants à l'horizon 2030. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4796029>

<sup>69</sup> IEDOM, 2020. *Martinique – 2019*. Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra\\_martinique\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra_martinique_vf.pdf)

<sup>70</sup> INSEE (2020) La Martinique face au vieillissement de la population : hausse importante du nombre de seniors dépendants à l'horizon 2030. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4796029>

<sup>71</sup> Entretien avec l'Organisation des États de la Caraïbe orientale.

<sup>72</sup> Entretien avec l'Organisation des États de la Caraïbe orientale.

<sup>73</sup> [Dernières](#) informations fournies par la Commission européenne.

En outre, dans le cadre de l'aide à la relance pour la cohésion et les territoires de l'Europe (REACT-UE), 149 millions d'euros ont été alloués à la région - 119 millions d'euros du Fonds européen de développement régional et 30 millions d'euros du Fonds social européen, dont 100 millions d'euros pour le secteur de la santé.<sup>74</sup>

La facilité pour la reprise et la résilience de l'UE est un outil essentiel pour soutenir la reprise. Dans ce contexte, la France a élaboré le Plan National de Relance et de Résilience (PNR) 2021-2026, qui définit neuf priorités d'investissement destinées à guider la relance à moyen terme.<sup>75</sup> En juin 2021, la Commission européenne a adopté une évaluation positive du plan français, indiquant que le mécanisme de relance et de résilience fournira 39,4 milliards d'euros de subventions à la France au cours des cinq prochaines années.

Parallèlement, en 2020, le gouvernement français a mobilisé plus d'un milliard d'euros en faveur de la Martinique, répartis entre des prêts garantis, des dispositifs d'activités partielles et des aides directes. En plus de ces efforts, le *plan France Relance* consacre 1,5 milliard d'euros aux territoires d'outre-mer.<sup>76</sup> Ce plan de relance se déploie autour de trois grands volets : (i) la transition verte de l'économie, (ii) la compétitivité économique, et (iii) le renforcement de la cohésion sociale et territoriale. En décembre 2020, le plan a apporté plus de 35 millions d'euros à la région.<sup>77</sup>

#### MESURES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DANS LE SECTEUR SOCIAL

À partir de décembre 2020, les initiatives CRII et CRII+ ont augmenté les allocations de fonds européens aux soins de santé et aux infrastructures sanitaires de la Martinique par le biais du FSE (Fonds social européen) et du FEDER (Fonds européen de développement régional).<sup>78</sup> À partir de juin 2021, REACT-EU a fortement contribué à l'augmentation des investissements dans les infrastructures de santé de la Martinique.<sup>79</sup>

Plusieurs mesures ont été introduites aux niveaux des autorités régionales et préfectorales :

- **Investissements dans les équipements biomédicaux** : En avril 2020, la collectivité régionale de Martinique (CTM), qui est l'autorité de gestion des programmes régionaux du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE), a lancé un appel à projets d'investissement en équipements et matériels médicaux et sanitaires. Le Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique a ainsi bénéficié de 19 millions d'euros pour des équipements biomédicaux et pour améliorer la désinfection, la capacité en soins intensifs, l'hospitalisation et les soins de suivi.<sup>80</sup>
- **Fourniture de masques faciaux** : La CTM a fourni 20 000 masques aux aidants privés de la région.<sup>81</sup> Afin d'assurer la continuité des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)<sup>82</sup>, qui apportent leur soutien aux personnes âgées et/ou handicapées, la CTM a livré 10 000 masques à cet organisme.<sup>83</sup>

<sup>74</sup> Entretien avec Philippe Jock, Président de la CCI (*Chambre de Commerce et d'Industrie*) et dernières informations fournies par la Commission européenne.

<sup>75</sup> Gouvernement français (2021) Plan National de Relance et de Résilience. Voir :

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf)

<sup>76</sup> Préfet de la Martinique (2020) France Relance. Voir : <https://www.martinique.gouv.fr/Actualites/France-Relance>

<sup>77</sup> Préfet de la Martinique (2021) France Relance en Martinique : Premier bilan. Voir : <<https://www.martinique.gouv.fr/Politiques-publiques/France-Relance/France-Relance-en-Martinique-Premier-bilan>>

<sup>78</sup> Tableau de bord du coronavirus : La réponse de la politique de cohésion de l'UE à la crise. Voir :

<https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> L'espace de soins COVID-19 du CHUM : Une modernisation rendue possible grâce au FSE géré par la CTM. Voir :

<https://www.collectivitedemartinique.mq/lespace-de-soins-covid-19-du-chum-une-modernisation-rendue-possible-grace-au-fse-gere-par-la-ctm/>

<sup>81</sup> COVID-19 | 20 000 masques à destination des aidants salariés de gré à gré. Voir : <https://www.collectivitedemartinique.mq/20-000-masques-a-destination-des-aidants-salaries-de-gre-a-gre/>

<sup>82</sup> SAAD (*Annuaire Service d'aide et d'accompagnement à domicile*) est un prestataire de services d'assistance personnelle aux ménages pour les activités ordinaires et essentielles de la vie quotidienne, telles que la préparation des repas, les courses, l'habillage et le déshabillage.

<sup>83</sup> COVID-19 | Des masques remis aux structures d'accompagnement à domicile. Voir :

<https://www.collectivitedemartinique.mq/covid-19-%c7%80-des-masques-remis-aux-structures-daccompagnement-a-domicile/>

- **Lutte contre l'isolement** : Un plan de lutte contre l'isolement comprend des initiatives pour lutter contre l'isolement dans les maisons de retraite et pour les personnes confinées à leur domicile et vise à garantir la continuité des soins et le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes.<sup>84</sup>
- **1 jeune, 1 solution** : Cette mesure, qui fait partie du plan France Relance, bénéficie à plus de 633 jeunes martiniquais avec :
  - 341 primes à l'embauche de 4 000 €.
  - 112 contrats d'apprentissage aidés de 5 000 à 8 000 €.
  - 180 emplois subventionnés.
- **Soutien au personnel hospitalier**: Dans le cadre de l'Initiative d'investissement dans la réponse au coronavirus (CRII) de la Commission européenne, la CTM a lancé un appel à projets visant à soutenir le personnel hospitalier dans le traitement des patients atteints de COVID-19, et à assurer la fourniture d'une assistance sanitaire aux patients et au personnel d'autres autorités et/ou services publics impliqués dans l'endiguement de la propagation du virus.<sup>85</sup> Le montant alloué au projet était de 3 millions d'euros.
- **Aide aux étudiants** : Des enquêtes ont été envoyées à toutes les écoles afin d'identifier le nombre d'élèves ne disposant pas d'équipement informatique et/ou de connexion et assurer la continuité pédagogique aux élèves les moins favorisés jusqu'à la réouverture des écoles.<sup>86</sup> La collectivité dispose d'un stock de tablettes numériques formatées par les techniciens de la CTM qui ont été distribuées aux élèves concernés.

#### MESURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Dans le cadre de l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (*Coronavirus Response Investment Initiative - CRII*) et l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus plus (*Coronavirus Response Investment Initiative Plus CRII+*), les allocations de l'UE par le biais du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds social européen (FSE) et de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) ont été utilisées pour aider les travailleurs, les entreprises et les chefs d'entreprise à s'adapter aux changements et pour les processus de R+I dans les PME.<sup>87</sup> En outre, le paquet REACT-UE a mobilisé 19 millions d'euros pour soutenir l'économie de la région.<sup>88</sup> Face à la pandémie de COVID-19, la CTM a mis en place, pour les entreprises touchées, une aide exceptionnelle séparée en soutien à l'emploi par des subventions en espèces et en soutien à la reprise d'activité.<sup>89</sup>

- **Fonds National de Solidarité (Part I) and Fonds Régional de Solidarité (Part II)** : La CTM a pris des mesures pour renforcer le secteur économique de la région dans le contexte de la pandémie actuelle. Depuis le début de la crise, plus de 80 millions d'euros ont été déboursés pour soutenir l'économie martiniquaise. Le gouvernement français et les régions ont réuni 7 milliards d'euros pour créer un Fonds de solidarité nationale, qui vise à soutenir financièrement les PME, les indépendants et les micro-entrepreneurs de tous les secteurs.<sup>90</sup> La CTM a contribué à ce fonds à hauteur de 2 021 000 €. Le premier volet du Fonds National de Solidarité est un dispositif qui permettait aux entreprises de bénéficier d'une aide forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1 500 €, versée par la direction générale des finances publiques. Depuis mars 2020, la direction générale a versé plus de 3,1 millions d'euros à 2 300 entreprises martiniquaises. En outre, les entreprises peuvent bénéficier d'une

<sup>84</sup> COVID-19 | « Sè yon a lot »: Un plan de lutte contre l'isolement. Voir : <https://www.collectivitedemartinique.mq/la-ctm-et-letat-lancement-un-plan-de-lutte-contre-lisolement-se-yon-a-lot/>

<sup>85</sup> FSE: AAP COVID-19 n°2 : Préserver la santé des martiniquais « Investir dans les moyens humains ». Voir : <https://www.collectivitedemartinique.mq/fse-aap-covid-19-n2-preserver-la-sante-des-martiniquais-investir-dans-les-moyens-humains/>

<sup>86</sup> COVID-19 | Éducation : On fait le point! Voir <https://www.collectivitedemartinique.mq/covid-19-%c7%80-education-on-fait-le-point/>

<sup>87</sup> Tableau de bord du coronavirus : La réponse de la politique de cohésion de l'UE à la crise. Voir: <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

<sup>88</sup> Derniers chiffres fournis par la Commission européenne.

<sup>89</sup> Collectivité territoriale de Martinique, 2020. COVID-19 | Dispositifs économiques de soutien aux entreprises. Voir : <https://www.collectivitedemartinique.mq/dispositifs-economiques-de-soutien-aux-entreprises/>

<sup>90</sup> Collectivité territoriale de Martinique (2020) Un fonds de solidarité pour soutenir les plus petites entreprises impactées par l'épidémie. Voir : <https://www.martinique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-sante-publique/Sante/Informations-COVID-19/Un-fonds-de-solidarite-pour-soutenir-les-plus-petites-entreprises-impactees-par-l-epidemie>

aide supplémentaire de 5 000 euros, versée par la collectivité territoriale de la Martinique pour éviter la faillite.<sup>91</sup> Les entreprises éligibles sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros et qui ont subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % par rapport à 2019.

- **Fonds de Subvention Territoriale** : La CTM a mis en place un Fonds de Subvention Territoriale d'un montant de 37 millions d'euros. Son objectif est de soutenir les PME et micro-entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros et qui ont subi une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 30 %, ainsi que les entreprises du secteur du tourisme. Les subventions en espèces varient entre 1 000 et 10 000 euros selon que l'entreprise a complètement cessé son activité ou qu'elle a subi un ralentissement de son activité.<sup>92</sup>
- **Prêt Rebond** : Le gouvernement régional, en collaboration avec Bpifrance, a lancé le Prêt Rebond en mars 2020 destiné aux micro-entreprises et aux PME.<sup>93</sup> La CTM a contribué à cette mesure à hauteur de 2 millions d'euros. L'aide prend la forme de prêts à taux zéro qui visent à renforcer la trésorerie des entreprises et leurs investissements. Les entreprises ayant un bilan actif peuvent bénéficier de prêts entre 10 000 et 300 000 euros pour une période de 7 ans et un différé d'amortissement de 2 ans.<sup>94</sup> Il est accordé sans nantissement des actifs de l'entreprise en garantie.
- **Prêt Territorial COVID-19** : <sup>95</sup> Un prêt à taux zéro pour une période de 7 ans, d'un montant maximum de 60 000 €, finançant jusqu'à 50 % des besoins.<sup>96</sup> Les PME et micro-entreprises établies en Martinique - pouvant justifier de réelles difficultés de trésorerie et ayant au moins six mois d'activité - sont les bénéficiaires de ce soutien.
- **Aide à la transformation numérique** : La CTM a également mis en place une aide d'urgence pour la numérisation des PME souffrant des conséquences de la COVID-19.<sup>97</sup> La plateforme en ligne a été mise en service en mars 2021. La mesure vise à accélérer la modernisation numérique pour permettre à tous les commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration de développer leur activité en ligne. Les entreprises de moins de 10 salariés peuvent bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 8 000 €.
- **Fonds de solidarité en faveur des artistes en difficultés** : Un fonds de solidarité a également été mis en place par la CTM pour accorder des aides exceptionnelles aux artistes afin de leur permettre de faire face à des situations personnelles difficiles. Les bourses culturelles et artistiques accordées aux étudiants ont été intégralement versées pour l'année scolaire 2019/2020. Des subventions ont été accordées aux organisations d'événements et à la mise en œuvre de projets culturels.

Outre les efforts de la région en collaboration avec le gouvernement national, le plan France Relance a également contribué de manière significative au redressement de la Martinique.<sup>98</sup> 9,4 millions d'euros ont été mobilisés pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Près de 16 millions d'euros ont été utilisés pour le versement d'acomptes aux collectivités locales afin de garantir leurs recettes fiscales, notamment l'octroi de mer. Par ailleurs, 6 millions d'euros ont été utilisés pour des investissements en faveur des agglomérations pour la mise en œuvre du plan d'urgence eau.<sup>99</sup> Six entreprises ont bénéficié des chèques export du plan pour les encourager à poursuivre leur activité à l'international.

<sup>91</sup> Collectivité territoriale de Martinique (2020) Fonds de Solidarité COVID-19 : Portail numérique. Voir :

<https://www.collectivitedemartinique.mq/fonds-de-solidarite-covid-19-portail-numerique/>

<sup>92</sup> Collectivité territoriale de Martinique (2020) Fonds de subvention territoriale. Voir : [https://les-aides.fr/fiche/apFnDnIGxFTeBGZeTUzZ4\\_Vm/collectivite-territoriale-de-martinique/fonds-de-subvention-territorial.html](https://les-aides.fr/fiche/apFnDnIGxFTeBGZeTUzZ4_Vm/collectivite-territoriale-de-martinique/fonds-de-subvention-territorial.html)

<sup>93</sup> Collectivité territoriale de Martinique (2020) COVID-19 | Dispositifs économiques de soutien aux entreprises. Voir : <https://www.collectivitedemartinique.mq/dispositifs-economiques-de-soutien-aux-entreprises/>

<sup>94</sup> Prêt Rebond A Taux 0 pour les TPE-PME. Voir : <https://pret-rebond.collectivitedemartinique.mq/>

<sup>95</sup> Prêt territorial COVID-19. Voir : [https://les-aides.fr/fiche/apFnDnZGxFTeBGZeTUzZ4\\_Vm/collectivite-territoriale-de-martinique/pret-territorial-covid-19.html](https://les-aides.fr/fiche/apFnDnZGxFTeBGZeTUzZ4_Vm/collectivite-territoriale-de-martinique/pret-territorial-covid-19.html)

<sup>96</sup> Martinique Développement (2020) Les mesures d'aide de la collectivité territoriale de Martinique. Voir :

<https://www.martiniquedev.fr/coronavirus-martinique-developpement-mobilisee-et-disponible/les-mesures-daide-de-la-collectivite-territoriale-de-martinique/#:~:text=Le%20Pr%C3%AAt%20territorial%20Covid%2D19&text=%E2%80%93%20Montant%20du%20pr%C3%AAt%20maximum%20%3A%2060,depuis%20au%20moins%206%20mois>

<sup>97</sup> Collectivité territoriale de Martinique (2020) COVID-19 | DIJITAL TPE: Ouverture de la plateforme. Voir :

<https://www.collectivitedemartinique.mq/covid-19-c7%80-dijital-tpe-aide-durgence-a-la-transformation-numerique/>

<sup>98</sup> Préfet de la Martinique (2021) France Relance en Martinique : Premier bilan. Voir : <https://www.martinique.gouv.fr/Politiques-publiques/France-Relance/France-Relance-en-Martinique-Premier-bilan>

<sup>99</sup> Un plan d'urgence opérationnel à court terme a été adopté pour augmenter la capacité de production d'eau potable, garantir l'équité des coupures d'eau et renforcer l'efficacité et la transparence du système de distribution d'eau potable en Martinique.

---

En 2021, l'industrie régionale bénéficie d'une réduction de 32 millions d'euros des impôts sur la production, de manière durable.

En outre, plusieurs mesures nationales incluant les régions ultrapériphériques ont été déployées, notamment :

- **Prêt garanti par l'État (PGE)** : Pour gérer le choc économique provoqué par la crise de la COVID-19, le gouvernement français a mis en place ce mécanisme exceptionnel de garantie pour soutenir le financement bancaire des entreprises, d'un montant de 300 milliards d'euros, qui est ouvert à toutes les entreprises jusqu'à fin décembre 2021. Il s'adresse à toutes les entreprises, quelles que soient leur localisation sur le territoire français, leur taille et leur forme juridique (PME, mid caps, agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, entreprises innovantes, micro-entrepreneurs, associations et fondations ayant une activité économique). Certains établissements de crédit et sociétés financières sont exclus.
- **Subvention Innovation Outre-mer** : Cette mesure prévoyait des subventions directes, allant de 20 000 à 100 000 euros, pour les jeunes entreprises et les entrepreneurs régionaux.<sup>100</sup> Ces subventions visaient à financer des processus innovants réussis afin de garantir leur entrée sur le marché, même en période de détresse financière causée par la pandémie.
- **Subvention Investissement Outre-mer** : Ce programme de subventions a fourni aux PME des régions ultrapériphériques françaises des subventions directes, allant de 20 000 à 100 000 euros, à utiliser comme dépenses d'investissement pour la réduction de la consommation d'énergie et des impacts environnementaux.<sup>101</sup>

## RÉFLEXIONS SUR LES MESURES <sup>102</sup>

En raison du stade de mise en œuvre et du manque d'informations de suivi disponibles, il est difficile d'évaluer pleinement l'efficacité des mesures susmentionnées. Toutefois, d'après les entretiens avec les parties prenantes et les informations disponibles, les mesures ont été largement pertinentes. Les parties prenantes en Martinique ont généralement évalué positivement la réponse à la crise. De multiples parties prenantes ont noté que, par rapport aux crises précédentes, les mesures de soutien ont été mises en place très rapidement, avec de fortes complémentarités entre les autorités régionales.

La mesure la plus efficace, ayant permis d'éviter de multiples fermetures d'entreprises, est le régime d'activité partielle. Les fonds de solidarité ont été essentiels pour soutenir les indépendants, qui auraient autrement risqué de perdre toute source de revenu. Le Prêt Rebond et le Prêt garanti par l'État ont été reçus avec une certaine réticence ; les très petites entreprises étaient généralement prudentes à l'idée de demander de tels prêts, craignant de s'endetter. De plus, même les entreprises ayant bénéficié de ces prêts ont réalisé peu (ou pas) de nouveaux investissements depuis le début de la pandémie. Les propriétaires d'entreprises s'étant généralement débrouillés au jour le jour sans savoir avec certitude quand la "normalité" pourrait revenir, les entrepreneurs ont souvent préféré épargner et avaient l'intention d'utiliser les prêts pour relancer leurs activités lorsque cela serait possible.

Le soutien de l'UE était particulièrement important pour répondre aux préoccupations les plus pressantes en Martinique : L'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (*Coronavirus Response Investment Initiative - CRII*) et l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus plus (*Coronavirus Response Investment Initiative Plus CRII+*), ainsi que REACT-EU ont eu un impact positif sur la fourniture de matériel et d'équipement pour le secteur de la santé de l'île.

---

<sup>100</sup> Subvention Innovation Outre-mer. Voir : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aides-concours-et-labels/Aides-a-l-innovation-projets-individuels/Subvention-Innovation-Outre-mer>

<sup>101</sup> Subvention Investissement Outre-mer. Voir : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-sans-garantie/Subvention-Investissement-Outre-mer>

<sup>102</sup> Les réflexions sur les mesures sont principalement fondées sur les commentaires des parties prenantes recueillis entre janvier et juillet 2021. Elles doivent être considérées comme un premier retour d'information et un aperçu des mesures plutôt que comme une évaluation. Le rapport final tente de fournir un examen plus détaillé des mesures en termes de pertinence et de résultats obtenus.

Les parties prenantes ont également noté que - si les mesures introduites sont efficaces et bien ciblées - la machine administrative est considérée comme lourde et lente. Par exemple, le plan de relance national visait à injecter rapidement de l'argent dans l'économie, mais la lenteur perçue de l'administration régionale est réputée avoir une incidence sur le versement rapide de ces fonds. Dans la phase initiale de la pandémie, la CTM a été surchargée de demandes et n'a pas été en mesure de réagir à tous les acteurs privés clés comme elle l'aurait souhaité. La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) a apporté son soutien en informant tous les bénéficiaires potentiels et en revérifiant les démarches administratives. Enfin, les parties prenantes interrogées reconnaissent que les démarches bureaucratiques existantes sont en place pour limiter le risque de fraude ; néanmoins, elles suggèrent qu'un contrôle ex post aurait permis une mise en œuvre plus rapide de ces mesures de soutien.

## 5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les données économiques disponibles pour la Martinique indiquent que la région a déjà amorcé une lente reprise économique en 2021. Cependant, il est impossible de prévoir quand l'économie de la Martinique retrouvera les niveaux de performance d'avant le programme COVID-19, car les incertitudes liées à l'évolution de l'économie mondiale et à la pandémie (par exemple, le déploiement des vaccins et l'émergence de nouvelles variantes plus contagieuses) demeurent et affecteront la croissance économique de la région.

Selon les projections de l'IEDOM (*Institut d'émission des départements d'outre-mer*), les ménages et les entreprises martiniquaises ont accumulé en 2020 un milliard d'euros supplémentaires cumulés en compte courant. Par ailleurs, une majorité d'entreprises martiniquaises (59,5 %) déclarent un chiffre d'affaires en hausse ou stable au 1er trimestre 2021, et une majorité (71 %, contre 65,3 % au trimestre précédent) anticipe un chiffre d'affaires en hausse ou stable pour l'ensemble de l'année civile 2021. Cependant, l'insularité et la forte dépendance de la région au secteur du tourisme pourraient ralentir le rythme de la reprise et rendre moins certaine l'évolution de la situation.

Les personnes interrogées dans le cadre de cette fiche ont souligné qu'à court terme, la reprise économique dépendra de la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise, et du fait qu'ils se sentent suffisamment optimistes quant à l'avenir pour commencer à dépenser les liquidités accumulées. À long terme, les perspectives de la Martinique dépendront également des dépenses et des investissements publics, ainsi que de la capacité des gouvernements national et régional à relever les défis économiques structurels sous-jacents. La crise COVID-19 a montré qu'un certain nombre de secteurs ont besoin d'investissements structurels, notamment le secteur de la gestion de l'eau et des déchets, car 25 % des déchets de la Martinique sont mis en décharge, ce qui pourrait autrement être utilisé pour soutenir des formes alternatives de production d'énergie. En outre, l'amélioration de l'industrie numérique offre à la Martinique la possibilité de contrer les tendances démographiques négatives qui affectent la croissance économique de la région.

En ce qui concerne la perspective sectorielle, le tourisme a été considérablement réduit en 2020, et il devrait se rétablir lentement. Selon les acteurs du tourisme, même si le secteur se redresse légèrement par rapport à 2020, près de la moitié du chiffre d'affaires potentiel a déjà été perdu pour 2021. En outre, la crise a entraîné des pertes pour les investisseurs. Certains de ceux qui possèdent des actifs dans l'industrie hôtelière ont réagi en vendant des biens et en déplaçant leurs investissements vers des activités plus rentables et moins risquées. La reprise du secteur devrait être fortement tributaire des évolutions futures de la COVID-19 et des mesures connexes mises en place par les autorités nationales et régionales. Entre juillet et août 2021, l'augmentation rapide du nombre d'infections a contraint les autorités régionales à introduire de nouvelles restrictions susceptibles d'affecter le secteur. Ces restrictions comprenaient des couvre-feux entre 21 heures et 5 heures du matin, ainsi que la fermeture des plages et des magasins non essentiels.

Le transport aérien a connu une reprise au cours du premier semestre 2021, qui devrait se poursuivre au cours des mois restants de l'année sous l'effet des flux de passagers en juillet et août, période pendant laquelle les Martiniquais vivant en France métropolitaine rentrent souvent en Martinique. De nombreux étudiants ont également tendance à retourner en France métropolitaine en septembre. Selon les estimations de l'aéroport, le nombre de passagers en 2020

---

a représenté 50 % de celui de 2019, et il est prévu qu'il soit d'environ 70 % en 2021, et de 80 % en 2022. Un retour à la normale dans le secteur des transports n'est pas attendu avant 2023. La situation reste fragile et incertaine car elle dépend fortement des restrictions affectant les déplacements entre la Martinique et la France métropolitaine, et de l'avancée de la vaccination dans les destinations prisées par les Martiniquais et les touristes étrangers, comme les Caraïbes.

Le secteur de la construction a subi une forte baisse de l'activité économique au cours de la première période de confinement (mars-mai 2020), mais il s'est redressé au second semestre 2020 et a renoué avec les performances d'avant la crise au premier semestre 2021. Toutefois, des incertitudes considérables liées à la volatilité du marché mondial subsistent, notamment les augmentations des prix des produits de base, qui sont susceptibles de limiter les performances du secteur à court et moyen terme. Assurer l'approvisionnement en matériaux de construction nécessaires à l'exécution des commandes en cours jouera donc un rôle crucial.

## 6. SUGGESTIONS DE MESURES DE RELANCE ET DE RÉSILIENCE

### RECOMMANDATION 1 : FAIRE REVENIR LES TOURISTES DANS LA RÉGION ET DIVERSIFIER LE MARCHÉ

**Type de mesures :** Diversification de la clientèle, investissements

**Durée :** De court à long terme

**Enjeux :** Le secteur touristique de la Martinique doit se redresser et se transformer. Des progrès ont déjà été réalisés en termes d'application de solutions numériques au secteur et d'amélioration de sa durabilité. Cependant, la région est maintenant confrontée au défi principal de ramener l'activité touristique aux niveaux pré-pandémie et de maintenir ces niveaux. Le secteur est fortement tributaire des touristes de France métropolitaine, qui représentent 70 % des visiteurs de l'île. Cela signifie que les mesures ou les développements dans un pays affectent fortement l'ensemble de son secteur touristique. Le secteur du tourisme en Martinique est également confronté à une forte saisonnalité, le secteur étant généralement presque à l'arrêt pendant les mois hors saison.<sup>103</sup>

**Objectif :** Soutenir la relance du secteur du tourisme et renforcer sa résilience par la diversification.

**Actions :** À court terme, il serait prudent de continuer à se concentrer sur la base touristique traditionnelle de la France et de l'UE. Des campagnes présentant la Martinique comme une option attrayante et sûre, et ciblant les touristes français, pourraient faire appel à l'idée de voyager "en France". Des initiatives, telles que le timbre "SafeTravels" du Conseil mondial du tourisme et des voyages, pourraient être utilisées par le gouvernement régional pour souligner les efforts déployés pour se conformer aux protocoles de voyage sûrs.<sup>104</sup> Atout France, l'Agence française de développement touristique, a lancé en mai 2021 une campagne de 10 millions d'euros pour inciter les Européens à se rendre en France.<sup>105</sup> Le gouvernement régional pourrait bénéficier d'efforts similaires pour encourager les voyages en Martinique. La confiance des voyageurs peut également être restaurée en informant les touristes des mesures de sécurité adoptées dans la région.

À moyen et long terme, il est nécessaire que la Martinique attire des touristes de différents pays, en faisant de la sensibilisation et de la promotion marketing pour attirer les touristes d'autres régions d'Europe. Étant donné la situation géographique et stratégique de la Martinique et sa proximité avec les États-Unis, l'Amérique latine et d'autres pays des

---

<sup>103</sup> En partie à cause de la saison des ouragans, mais aussi en raison des habitudes de vacances de la population française.

<sup>104</sup> Le timbre SafeTravels a été créé pour que les voyageurs puissent reconnaître les destinations et les entreprises du monde entier ayant adopté les protocoles normalisés mondiaux de santé et d'hygiène SafeTravelsmartini.

<sup>105</sup> <http://www.atout-france.fr/content/covid-19-1>



---

Caraïbes, il existe une possibilité inexploitée d'accroître ses efforts de sensibilisation et de marketing. En attirant des touristes de différents lieux géographiques, l'activité touristique pourrait être mieux répartie tout au long de l'année.

Un premier pas dans cette direction pourrait consister à réaliser une étude sur les préférences des segments touristiques ciblés en matière d'expérience de voyage. Cette cartographie pourrait ensuite guider l'élaboration et la mise en œuvre de deux actions clés. Premièrement, les actions nécessaires à la promotion de la Martinique devraient être clairement définies en fonction des résultats de la cartographie. On peut d'ores et déjà prévoir qu'il sera nécessaire d'améliorer l'accueil et les compétences linguistiques (anglais et espagnol) du personnel du secteur de la restauration et de l'hébergement. Des cours subventionnés (par exemple, pour 1 à 2 semaines de formation linguistique intensive pour les phrases de base nécessaires dans le tourisme), associés à une formation professionnelle pour renforcer la prestation de services, pourraient être organisés par l'Office du tourisme de la Martinique en collaboration avec des établissements d'enseignement de la région.

Deuxièmement, une stratégie de marketing et de communication sera nécessaire pour s'assurer que le groupe cible est atteint grâce à des outils ciblés, par exemple l'utilisation des canaux de médias sociaux et l'amélioration de la sensibilisation et de l'image de marque, entre autres. En fonction du pays d'origine, des revenus et de la tranche d'âge des segments touristiques les plus susceptibles de visiter la Martinique, divers canaux de communication pourraient être utilisés pour maximiser la portée de l'action.

La Martinique pourrait explorer les possibilités de financement, par exemple dans le cadre des programmes de coopération territoriale européenne cofinancés par le Fonds européen de développement régional et par le Fonds social européen.

## RECOMMANDATION 2 : FACILITER L'ACCÈS AU CRÉDIT POUR LES ENTREPRENEURS

**Type de mesures :** Financement et soutien aux entreprises

**Durée :** Moyen terme

**Enjeux :** Au cours de la pandémie, les gouvernements national et régional ont mis en place de nombreux programmes de subventions et de prêts pour aider les entreprises à se maintenir à flot. Les parties prenantes ont toutefois souligné que, pour une reprise économique forte, la Martinique doit améliorer son écosystème de préfinancement afin de permettre la création d'entreprises. Les start-ups ont généralement été incapables d'accéder au financement. Les secteurs émergents en particulier, tels que les services numériques et les énergies renouvelables, pourraient bénéficier d'un assouplissement des conditions d'obtention de crédit.

**Objectif :** Stimuler la reprise économique en encourageant la création d'entreprises dans la période post-pandémique.

**Actions :** Après l'apparition de la pandémie, les prêts PGE (décrits à la section 4) sont devenus disponibles pour les entreprises afin de soutenir leur financement bancaire. Les entreprises peuvent faire une demande jusqu'au 31 décembre 2021. Cependant, les parties prenantes interrogées en mars de la même année ont révélé que 50 % de ces prêts n'étaient pas utilisés. Comme indiqué, cela était dû à deux raisons principales :

- L'économie de l'île est principalement composée de micro-entreprises, dont beaucoup ne sont pas suffisamment organisées sur le plan administratif et n'ont pas pu fournir les documents requis.
- Le fait d'être une micro-entreprise ne facilite pas toujours une vision à long terme de l'avenir, et beaucoup de ces "entreprises de style de vie" ne souhaitent pas s'endetter. Dans le même temps, ce manque de perspectives à long terme rend les institutions financières hésitantes à fournir un accès au crédit.

En raison de ce manque de capacité administrative et de la crainte de l'endettement, de nombreuses entreprises sont confrontées à la faillite. L'aide de l'État sous forme de subventions ou d'aides est préférée aux prêts. Ainsi, une option

---

serait de mettre en place un mécanisme de subvention relié à un service de conseil aux entreprises afin de soutenir une reprise progressive. Ce dispositif pourrait s'appuyer sur les Fonds de solidarité national et régional, ainsi que sur le Fonds de subventionnement territorial. Les entreprises éligibles ou ayant déjà obtenu ces fonds pourraient bénéficier de ce nouveau dispositif. Lorsque les entreprises éligibles à ce régime sont confrontées à l'insolvabilité, un groupe de travail spécialisé - composé, par exemple, de représentants des associations d'entreprises régionales, des autorités régionales et de conseillers d'entreprises externes - pourrait être créé au niveau régional pour évaluer les perspectives de survie des entreprises en difficulté avant d'approuver le versement des subventions. Un soutien technique guiderait le décaissement de ces fonds et conviendrait de leur utilisation avec les bénéficiaires. Ainsi, les fonds publics ne seraient acheminés que vers les entreprises bien positionnées pour se redresser.

La Martinique pourrait explorer les possibilités de financement, par exemple à partir du programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale qui fournit des prêts à terme de premier rang et des prêts subordonnés aux intermédiaires financiers éligibles afin d'augmenter leur capacité à fournir des financements aux micro-entreprises. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) pourrait également être exploré.

### RECOMMANDATION 3 : MODERNISER ET DIVERSIFIER LE SECTEUR DE LA PÊCHE

**Type de mesures :** Diversification, durabilité, développement des compétences et élaboration de politiques

**Durée :** Moyen à long terme

**Enjeux :** Les captures de la pêche martiniquaise sont principalement commercialisées localement. Le manque de touristes entrant dans la région au cours de la dernière année a eu un impact négatif sur l'industrie. Même avant la pandémie, l'industrie avait stagné, ayant un impact limité sur l'emploi et la croissance économique.<sup>106</sup> Cela s'explique en partie par la pression exercée sur les stocks de poissons, qui limite le potentiel d'expansion du volume débarqué chaque année.

**Objectifs :** Accroître la valeur ajoutée du secteur par une productivité accrue et une diversification, en s'appuyant sur des synergies avec d'autres activités côtières et l'industrie du tourisme.

**Actions :** Compte tenu des défis susmentionnés, il est possible d'intervenir de multiples façons. Il est essentiel de développer des activités de partage des connaissances entre pêcheurs, d'accroître leur accès au capital, de diversifier le secteur et de moderniser la flotte existante. Tout d'abord, une piste possible pourrait être la sensibilisation des pêcheurs aux meilleures pratiques pour augmenter la qualité des prises, par exemple en ne pêchant que dans certaines zones, en améliorant le stockage de la glace à bord des petits bateaux, en réduisant la quantité de poisson gaspillée en raison d'un mauvais stockage. En parallèle, *Pôle emploi* pourrait envisager de proposer des formations spécialisées en coopération avec le Cluster Maritime Martinique<sup>107</sup> afin d'augmenter le niveau de formation des pêcheurs, notamment des jeunes professionnels. Cela pourrait inclure la participation de l'École Nationale Maritime à des fins de formation, comme cela a été expérimenté en Guadeloupe.<sup>108</sup>

La diversification du secteur est déjà en cours, par exemple avec le développement de l'aquaculture sur l'île.<sup>109</sup> Une diversification supplémentaire pourrait être obtenue en intégrant mieux le secteur aux offres touristiques locales. Le pesca-tourisme pourrait offrir des revenus alternatifs aux pêcheurs sans avoir d'impact sur le volume des captures. Une

---

<sup>106</sup> Commission européenne (2017). Réaliser le potentiel des régions ultrapériphériques pour une croissance bleue durable. Voir: [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/policy/themes/outermost-regions/pdf/rup\\_2017/rup\\_sust\\_blue\\_growth\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/policy/themes/outermost-regions/pdf/rup_2017/rup_sust_blue_growth_en.pdf)

<sup>107</sup> Plus d'information : <https://www.cluster-maritime-martinique.org/>.

<sup>108</sup> Pour références, voir : [http://www.ifmer.org/assets/documents/files/revues\\_maritime/491/7Formation-maritime-outr-mer.pdf](http://www.ifmer.org/assets/documents/files/revues_maritime/491/7Formation-maritime-outr-mer.pdf) and <http://www.cluster-maritime-guadeloupe.fr/nos-actions/>.

<sup>109</sup> Voir par exemple : Grow RUP – Plan d'action de la Martinique 2020-2021 : [https://www.interregeurope.eu/fileadmin/user\\_upload/tx\\_tevprojects/library/file\\_1586949849.pdf](https://www.interregeurope.eu/fileadmin/user_upload/tx_tevprojects/library/file_1586949849.pdf).

---

stratégie durable pour le pesca-tourisme pourrait inclure une coopération entre les autorités locales, les pêcheurs - par exemple dans le cadre du Cluster Maritime Martinique - et le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT). Une formation linguistique de base (comme indiqué dans la première recommandation) pourrait également être proposée aux pêcheurs intéressés par le pesca-tourisme.

Les autorités locales, le CMT et le Cluster Maritime Martinique pourraient mettre en place un groupe de travail pour fournir une assistance technique aux pêcheurs afin qu'ils puissent accéder aux prêts et autres sources de financement. Cela est nécessaire pour améliorer la sécurité à bord et rendre leurs bateaux adaptés aux touristes. Enfin, le CMT pourrait promouvoir ce secteur émergent, en le faisant connaître sur son site web et en jouant le rôle de facilitateur entre les différents acteurs du tourisme et les pêcheurs. La Martinique pourrait rechercher des financements auprès de sources nationales et du Fonds social européen pour mettre en œuvre cette recommandation.

#### **RECOMMANDATION 4 : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS DE LA RÉGION**

**Type de mesures :** Investissement, formation et compétences

**Durée :** Moyen à long terme

**Enjeux :** L'apparition de la pandémie a mis en évidence le manque d'éducation et de formation de la main-d'œuvre en Martinique. La mise en œuvre des mesures de confinement et la fermeture des entreprises ont nécessité un certain niveau d'innovation, mais tous les responsables ne possédaient pas les compétences et les connaissances nécessaires pour s'adapter à la "nouvelle normalité". Il s'agit d'un défi, car 90 % des entreprises martiniquaises sont des micro-entreprises qui ne comptent qu'un seul employé. En outre, certaines des activités économiques à venir dans la région (par exemple, les énergies renouvelables, les services numériques, l'agroalimentaire) et le manque d'employés qualifiés pour les soutenir est un problème reconnu. Dans le même temps, le taux de chômage reste élevé. Pour réduire le chômage, il est important de doter la population active de compétences appropriées. Cela contribuera à promouvoir le développement économique tout en réduisant le taux de chômage. La formation de la population, en particulier des jeunes, aux compétences requises dans l'économie actuelle, et surtout dans les nouveaux secteurs prometteurs, sera particulièrement importante, à la fois pour développer les secteurs et pour rendre la main-d'œuvre martiniquaise plus résistante aux chocs futurs.

**Objectifs :** Soutenir les futurs emplois en formant et en améliorant les compétences de la main-d'œuvre (y compris les demandeurs d'emploi actifs).

**Actions :** Les parties prenantes ont identifié de futures opportunités d'emploi dans les domaines des infrastructures d'énergie propre, de la numérisation et de l'infrastructure internet, et de la transformation de l'agriculture vers une production plus locale. Une évaluation des compétences requises dans ces secteurs pourrait être réalisée, et utilisée pour développer et mettre en œuvre des offres de formation professionnelle appropriées. Cette évaluation pourrait ensuite être prise en compte par Pôle emploi, les associations professionnelles et la Chambre de commerce et d'industrie pour promouvoir la conception de nouvelles formations professionnelles et la mise en place de nouveaux programmes d'apprentissage. Le gouvernement régional pourrait envisager de subventionner ces offres d'apprentissage et de formation professionnelle, ce qui permettrait aux entreprises de mieux embaucher des apprentis. L'impact final serait une baisse du chômage.

En outre, une telle évaluation pourrait analyser dans quelle mesure d'autres types de soutien sont nécessaires. Elle pourrait s'appuyer en partie sur des projets en cours, tels que les projets de connexion Internet à haut débit.<sup>110</sup> Le

---

<sup>110</sup> La Commission a approuvé deux grands projets de réseaux à haut débit en Martinique en 2019, qui seront soutenus par le Fonds européen de développement régional.

---

gouvernement régional de la Martinique a déjà fait de la numérisation et de l'aide à la réorientation professionnelle une priorité, qui pourrait être exploitée pour obtenir un impact plus important.

Le gouvernement régional de la Martinique pourrait explorer la possibilité d'utiliser les fonds du Fonds social européen (FSE) pour soutenir cette recommandation.

## RECOMMANDATION 5 : SOUTENIR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE DES MÉNAGES

**Type de mesures :** Investissement et accès aux outils numériques

**Durée :** Moyen à long terme

**Enjeux :** Depuis 2015, l'accès aux services numériques s'améliore en Martinique. En 2019, 76 % des ménages avaient accès au haut débit, représentant 7 points de pourcentage en dessous du niveau de la France métropolitaine. Suite à l'apparition de la pandémie, la collectivité régionale a mis en place une aide d'urgence à destination des entreprises pour accompagner leur transformation numérique (voir section 4).

Cependant, la pandémie de COVID-19 a provoqué des perturbations dans l'enseignement en raison de la fermeture des écoles et des mesures restrictives. Même après la réouverture, les classes n'ont pas suivi les pratiques d'enseignement pré-pandémie, et les cours en ligne sont devenus la norme. Certains élèves n'ont donc eu qu'un accès limité (voire aucun accès) aux équipements numériques, tels que les ordinateurs portables, ou à Internet. Les autorités locales ont distribué 800 tablettes aux ménages, mais cela n'a pas suffi pour permettre à tous les élèves de participer à l'enseignement.

**Objectif :** Accroître l'accès des ménages à l'équipement numérique en leur apportant un soutien financier.

**Actions :** Pour répondre aux besoins actuels et atténuer les effets de toute crise future similaire, il est crucial de renforcer les efforts de numérisation en Martinique. Parallèlement aux efforts en cours pour améliorer l'accès à internet, il serait bénéfique d'apporter un soutien financier aux ménages, afin de permettre aux familles ayant des enfants en âge d'être scolarisés d'acheter l'équipement numérique nécessaire pour poursuivre leurs études à distance sans interruptions. À l'instar de l'aide d'urgence mise en place par les autorités régionales pour aider les PME à développer leur activité en ligne (comme indiqué ci-dessus), les subventions accordées aux ménages défavorisés pourraient contribuer à promouvoir la connaissance numérique et à réduire la fracture numérique au niveau régional.

La Martinique pourrait explorer les possibilités de financement par le gouvernement national, le Fonds européen de développement régional (FEDER) ou les possibilités de financement du programme Europe Numérique pour soutenir la numérisation.

## RÉFÉRENCES

- Association des CCI d'outre-mer (ACCIOM), 2020. *Outre-mer : L'état d'urgence* [en ligne] Voir: <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2021/02/OUTRE-MER-L%C3%89TAT-DURGENCE.pdf> [23 Mars 2021]
- Collectivité territoriale de Martinique, 2020. *COVID-19 | Dispositifs économiques de soutien aux entreprises*. [en ligne] Voir: <https://www.collectivitedemartinique.mq/dispositifs-economiques-de-soutien-aux-entreprises/>
- Collectivité territoriale de Martinique, 2020. *Un fonds de solidarité pour soutenir les plus petites entreprises impactées par l'épidémie*. [en ligne] Voir: <https://www.martinique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-sante-publique/Sante/Informations-COVID-19/Un-fonds-de-solidarite-pour-soutenir-les-plus-petites-entreprises-impactees-par-l-epidemie>

- Collectivité territoriale de Martinique, 2020. *Fonds de Solidarité COVID-19 : Portail numérique*. [en ligne] Voir: <https://www.collectivitedemartinique.mq/fonds-de-solidarite-covid-19-portail-numerique/>
- Collectivité territoriale de Martinique, 2020. *Fonds de subvention territoriale*. [en ligne] Voir: [https://les-aides.fr/fiche/apFnDnlGxfTeBGZeTUzZ4\\_Vm/collectivite-territoriale-de-martinique/fonds-de-subvention-territorial.html](https://les-aides.fr/fiche/apFnDnlGxfTeBGZeTUzZ4_Vm/collectivite-territoriale-de-martinique/fonds-de-subvention-territorial.html)
- Collectivité territoriale de Martinique, 2020. *COVID-19 | Dispositifs économiques de soutien aux entreprises*. [en ligne] Voir: <https://www.collectivitedemartinique.mq/dispositifs-economiques-de-soutien-aux-entreprises/>
- Collectivité territoriale de Martinique, 2020. *COVID-19 | DIJITAL TPE : Ouverture de la plateforme*. [en ligne] Voir: <https://www.collectivitedemartinique.mq/covid-19-%c7%80-dijital-tpe-aide-durgence-a-la-transformation-numerique/>
- Collectivité territoriale de Martinique, 2020. *COVID-19 | Fonds de solidarité en faveur des artistes en difficultés*. [en ligne] Voir: <https://www.collectivitedemartinique.mq/covid-19-%c7%80-fonds-de-solidarite-en-faveur-des-artistes-en-difficultes/>
- Comptes Economiques Rapides pour l’Outre-mer (CEROM), 2020. *Martinique - Un recul de l’activité économique de 20 % pendant le confinement*. [en ligne] Voir: [https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma\\_inc\\_30-impact\\_crise\\_2020\\_valide.pdf](https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/ma_inc_30-impact_crise_2020_valide.pdf) [23 Mars 2021]
- Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, 2020. *Épidémie de dengue en Martinique, France* [online] Voir : <https://www.ecdc.europa.eu/en/news-events/dengue-epidemic-martinique-france> [23 Mars 2021]
- Franceinfo, 2020. *La Martinique seul territoire d’Outre-mer re-confiné* [en ligne] Voir : <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/la-martinique-seul-territoire-d-outre-mer-re-confine-887606.html> [23 Mars 2021]
- IEDOM, 2020. *Conjoncture outre-mer 2020 et perspectives 2021 : après le choc de la crise covid* [en ligne] Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ce\\_conjoncture\\_outre-mer\\_2020\\_vf-csc.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ce_conjoncture_outre-mer_2020_vf-csc.pdf)
- IEDOM, 2020. *Le confinement : un coup de frein économique brutal et massif – Communiqué de presse*. [en ligne] Voir: [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/cp\\_note\\_de\\_conjoncture\\_confinement\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/cp_note_de_conjoncture_confinement_vf.pdf) [23 Mars 2021]
- IEDOM, 2021. *La conjoncture économique à la Martinique*. [en ligne] Voir [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances\\_conjoncturelles\\_t1\\_2021\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances_conjoncturelles_t1_2021_vf.pdf)
- INSEE, 2020. *Au 2e trimestre 2020, l’activité économique de la Martinique reste impactée par la crise sanitaire*. [en ligne] Voir: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4800506#titre-bloc-17> [23 Mars 2021]
- Martinique Développement, 2020. *Les mesures d’aide de la collectivité territoriale de Martinique*. [en ligne] Voir : <https://www.martiniquedev.fr/coronavirus-martinique-developpement-mobilisee-et-disponible/les-mesures-daide-de-la-collectivite-territoriale-de-martinique/#:~:text=Le%20Pr%C3%AAt%20territorial%20Covid%2D19&text=%E2%80%93%20Montant%20d%20pr%C3%AAt%20maximum%20%3A%2060,depuis%20au%20moins%206%20mois>
- Préfet de la Martinique, 2020. *L’Etat a injecté 750 millions d’euros dans l’économie de la Martinique*. [en ligne] Voir: <https://www.martinique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-sante-publique/Sante/Informations-COVID-19/L-Etat-a-injecte-750-millions-d-euros-dans-l-economie-de-la-Martinique> [23 Mars 2021]
- Préfet de la Martinique, 2020. *France Relance*. [en ligne] Voir: <https://www.martinique.gouv.fr/Actualites/France-Relance>
- Préfet de la Martinique, 2021. *France Relance en Martinique : Premier bilan*. [en ligne] Voir: <https://www.martinique.gouv.fr/Politiques-publiques/France-Relance/France-Relance-en-Martinique-Premier-bilan>
- Agence Régionale de la Santé - Martinique, 2021. *COVID-19 – Point de situation hebdomadaire*. [en ligne] Voir : [https://www.martinique.ars.sante.fr/system/files/2021-03/POINT%20DE%20SITUATION%20HEBDOMADAIRE%2016032021V1\\_0.pdf](https://www.martinique.ars.sante.fr/system/files/2021-03/POINT%20DE%20SITUATION%20HEBDOMADAIRE%2016032021V1_0.pdf) [23 Mars 2021]